UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

AVRIL 2022

UNITA universitas montium

SOMMAIRE

L'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT 4

LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA VALORISATION 7

L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE 7
LA FORMATION DOCTORALE 10
LA VALORISATION DE LA RECHERCHE ET LES ACTIVITES DE TRANSFERT 11
LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SCIENCE OUVERTE 13

LA FORMATION, L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE, LA VIE ET LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS 16

L'EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION 16
LA REUSSITE DES ETUDIANTS 18
LA VIE ETUDIANTE 21

LA DIMENSION INTERNATIONALE 24

LE DEPLOIEMENT D'UNITA A L'USMB 25
LES PROJETS SUPPORT AU DEVELOPPEMENT D'UNITA 26
LE DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE ET DU RAYONNEMENT DE L'USMB 26
L'INTERNATIONALISATION DES PROFILS DES PERSONNELS DE L'USMB 27

..... 28

LA GOUVERNANCE ET LES RESSOURCES HUMAINES 29

LES INSTANCES ET L'EQUIPE POLITIQUE RENOUVELEES 29
UNE SITUATION FINANCIERE SAINE 29
UNE ANNEE RICHE EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES 31
DES PROJETS POUR LE PILOTAGE ET LA QUALITE 34
LE NUMERIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE 35

PATRIMOINE 37

LA CONDUITE DU DEVELOPPEMENT IMMOBILIER 38
LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECO-RESPONSABLE 40
L'UTILISATION DES LOCAUX ET LES COUTS 40

L'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Après une année 2020 de réorganisation totale des activités pour faire face à une crise sanitaire à laquelle personne n'était préparé, la communauté universitaire a fait la preuve, en 2021, de sa capacité à assurer pleinement ses missions d'enseignement et de recherche dans un contexte encore difficile et rythmé par les vagues de contamination. L'ensemble des étudiantes et étudiants ont pu être accompagnés pendant l'année universitaire 2020-2021 jusqu'aux derniers examens qui se sont traduits par des taux de réussite plus que satisfaisants. À la rentrée de septembre, alors qu'une nouvelle offre de formation se mettait en place, toutes les activités ont pu se dérouler en présentiel, permettant aux campus de s'animer à nouveau, aux usagers et personnels de se retrouver, à la mobilité internationale de redémarrer et aux activités de recherche de renouer avec le terrain et l'expérimentation, même si colloques et conférences se sont encore tenues majoritairement à distance.

Ce retour à une vie universitaire plus « normale » ne peut effacer toutes les traces et conséquences de ce que nous avons vécu depuis près de deux ans. Comme l'ensemble de la société, la communauté universitaire a été durement éprouvée par la crise. L'établissement s'attache à en atténuer les effets sur ses personnels comme sur ses usagers. Ce rapport permettra au lecteur de prendre connaissance des actions entreprises. Mais 2021 aura bien été l'année du retour progressif à des échanges plus nourris et au-delà du premier cercle de collègues, aux collectifs de travail et aux projets. C'est aussi l'année du démarrage d'un nouveau contrat d'établissement.

L'équipe politique fraîchement élue s'est attelée dès janvier à la formalisation de la stratégie de l'établissement puisque s'ouvrait le dialogue avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en vue de l'élaboration et de la signature du contrat pluriannuel 2021-2026 avec l'État. Une première version de ce contrat a été communiquée au ministère au printemps 2021, après que ses grandes lignes ont été approuvées par le conseil d'administration. Le dialogue qui a suivi, a permis d'aboutir à une version stabilisée qui devait être présentée au conseil d'administration à l'automne 2021 pour une signature officielle avec la Ministre en décembre. Un volet territorial nouveau est toutefois venu s'y ajouter qui a modifié le calendrier, remettant le vote et la signature à 2022.

C'est dans ce contexte que le 4e programme des investissements d'avenir (PIA4) a été lancé par le gouvernement, au début de l'année 2021. L'USMB a répondu à l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » dont l'objet est de soutenir la stratégie de différenciation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le projet de l'USMB porte sur le deuxième cycle universitaire, la formation doctorale et la recherche. Il vise à renforcer le lien entre la formation et la recherche, et à promouvoir l'interdisciplinarité, autour des trois thématiques fortes et fédératrices de l'université :

- *Les interactions Homme-environnement ;*
- *Les services et industries du futur ;*
- *Le patrimoine culturel et les sociétés en mutation.*

S'il n'a pas été retenu lors de la première vague, l'analyse des remarques et recommandations du jury international a conforté l'idée que les axes retenus étaient les bons et qu'un projet remanié pourrait aboutir en deuxième vague. Nous espérons donc qu'il sera prochainement lauréat, et qu'associé au projet NCU @spire et à la réforme du bachelor universitaire de technologie dans les IUT, il participera à transformer l'offre de service de l'USMB pour répondre demain, mieux qu'aujourd'hui, aux attentes de la société.
Toujours à propos du PIA 4, le Secrétariat général pour l'investissement a sollicité l'USMB pour animer le volet enseignement supérieur du programme national AVENIR(S) porté par l'ONISEP. Pour nous, il s'agira de déployer la démarche « portfolio » dans l'ensemble des formations et de développer un e-portfolio support de cette démarche. Ce projet, d'envergure

nationale, viendra en appui des précédents au cours des dix prochaines années.

En 2021 toujours, l'internationalisation de l'USMB a pris un nouvel essor avec les premières actions de l'alliance européenne UNITA. Étudiantes, étudiants et personnels se sont vu offrir de nouvelles opportunités de mobilité. Les réseaux de chercheurs dans les trois thématiques prioritaires de l'alliance – économie circulaire, énergies renouvelables et patrimoine culturel – se sont structurés. La dynamique partenariale a permis d'obtenir de nouveaux financements européens pour bâtir des projets communs en recherche (Re-UNITA), en entrepreneuriat et innovation (Inno-UNITA), et en enseignement (Connect-UNITA). Elle est donc bien installée dans le quotidien de l'USMB et va se poursuivre, avec notamment la création d'une nouvelle entité juridique pour développer et faciliter les actions communes. Pour l'USMB, elle témoigne d'un acte fort d'engagement européen et constitue un vecteur supplémentaire de rayonnement et d'attractivité.

En juillet 2021, une nouvelle étape de la vie de la Fondation université Savoie Mont Blanc a été franchie, avec sa transformation en fondation partenariale et la venue de nouveaux membres fondateurs. Il s'agit d'une évolution classique qui, outre l'apport de nouveaux actifs, vise à accompagner l'augmentation de l'activité, développer le mécénat et simplifier le fonctionnement, au bénéfice de l'université et du territoire. La gouvernance de la nouvelle fondation fait une large place à l'université et garantit ainsi des liens toujours plus étroits.

Tout au long de cette année, les services et composantes de l'USMB auront fait la preuve de leur agilité, de leur solidarité et de leur efficience. Ce rapport d'activité, permet de revenir sur bien des projets, engagés dans l'année, et sur les bons résultats, obtenus grâce aux efforts de toutes et tous. Les éléments quantifiables présentés sur trois années permettent de saisir les tendances, de tirer des analyses, de constater des avancées et de s'interroger sur les marges de progrès. Tel est l'objet du rapport annuel d'activité : rendre compte, comparer, expliquer et se projeter.

Philippe Galez

Président de l'université Savoie Mont Blanc

Avril 2022

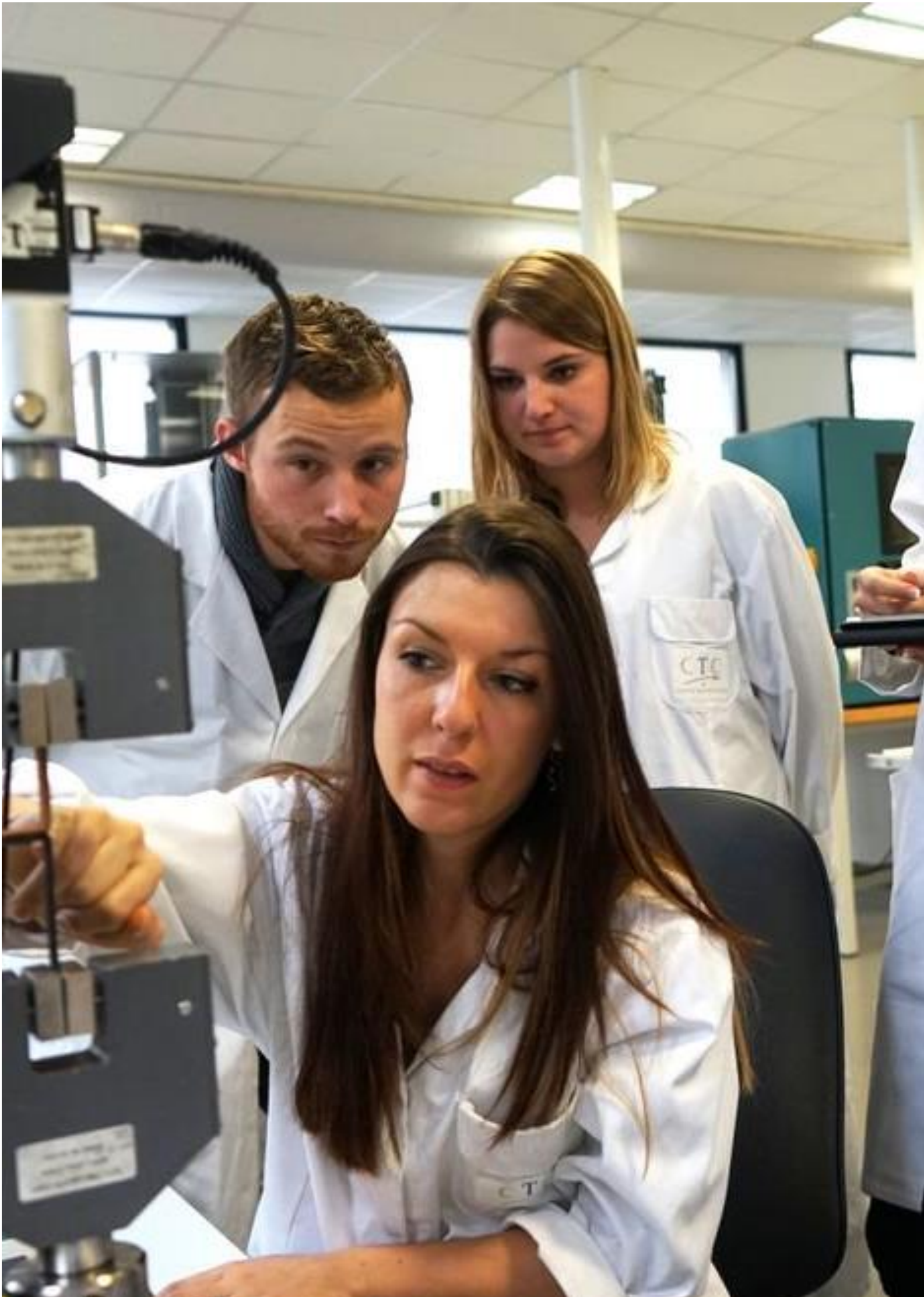

LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA VALORISATION

L'excellence de la recherche

Le travail sur le projet de contrat pluriannuel avec l'État a donné l'occasion à l'établissement de redéfinir les thématiques d'excellence portées par l'établissement. Ce travail a été fait en collaboration avec les directrices et directeurs des unités de recherche et composantes et a été présenté aux instances de gouvernance de l'établissement en février 2021. Il s'agit de thématiques fortes, fédératrices et différenciantes, en lien avec les défis scientifiques et sociétaux majeurs d'aujourd'hui et de demain, notamment sur les territoires Savoie Mont Blanc :

- Les interactions Homme-environnement ;
- Les services et industries du futur ;
- Le patrimoine culturel et les sociétés en mutation.

Plusieurs actions spécifiques ont été réalisées en 2021 pour accompagner l'excellence de la recherche : une refonte des modalités de soutien aux activités, un appui aux recherches interdisciplinaires, un effort d'ouverture à l'international, des collaborations renforcées avec les organismes de recherche.

Encadré 1 – Les chiffres clés de l'excellence de la recherche

- Une des 30 universités françaises classées au classement de Shanghaï (rang : 801-900)
- 130ème rang mondial pour la proportion d'articles figurant parmi les 1 % les plus cités (*Best Global Universities Rankings* 2022)
- 1ère université française en termes de taux d'impact à 2 ans des publications scientifiques (Observatoire des sciences et techniques, 2022)
- 48ème rang mondial en termes de collaborations scientifiques (*Best Global Universities Rankings* 2022)

Une refonte des modalités de soutien financier aux activités de recherche en trois volets

Un dialogue objectifs - moyens bisannuel a été mis en place avec chacune des 18 unités de recherche avec une première phase de dialogue (au printemps) sur les objectifs scientifiques en lien avec les domaines d'expertise et d'excellence de l'USMB et les besoins en termes d'accompagnement et de soutien par l'établissement (en ressources humaines comme en termes financiers – fonctionnement et investissement) et une seconde phase de dialogue (à l'automne) centrée sur les moyens qui seront dédiés à l'unité pour accompagner son fonctionnement mais aussi ses projets pour l'année suivante.

Une augmentation de 20 % du soutien financier pérenne aux unités de recherche a été actée afin d'accompagner les projets structurants collectifs de long terme de chaque unité et de limiter le temps passé par les chercheurs à répondre à des appels à projets, ceci afin de libérer du temps pour la recherche effective.

Enfin, **une rénovation de l'appel à projet recherche interne,** financé en partie grâce au soutien du Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB) permet de cibler à présent quatre actions principales :

- Le soutien aux projets exploratoires pour aider la recherche amont, par nature plus risquée ;
- L'internationalisation de la recherche pour développer les collaborations internationales ;
- Le soutien au rayonnement des activités en termes de colloques et écoles d'été ;
- Le soutien aux jeunes enseignants-chercheurs.

Tableau 1.1 – Le financement externe des projets de recherche

		Projets soumis	Projets retenus	Montants financés
2021	ANR	61	12	2 015 407 €
	ADEME - FUI			
	Région (hors CPER)	9	5	810 168 €
	CPER	1	1	30 000 €
	Autres	9	7	133 915 €
	Internationaux Interreg			
	Internationaux européens (H2020)			
	Internationaux autres	1	1	
	Total	**81**	**26**	**2 989 490 €**

		Projets soumis	Projets retenus	Montants financés
2020	ANR	42	2	147 375 €
	ADEME - FUI	1	0	
	Région (hors CPER)	12	4	620 711 €
	CPER	2	2	344 000 €
	Autres	11	6	268 856 €
	Internationaux Interreg			
	Internationaux européens (H2020)	3	0	
	Internationaux autres	1	1	1 131 920 €
	Total	**72**	**15**	**2 512 862 €**

		Projets soumis	Projets retenus	Montants financés
2019	ANR	25	5	859 428 €
	ADEME - FUI	3	1	26 333 €
	Région (hors CPER)	10	4	398 669 €
	CPER	1	1	450 000 €
	Autres	10	9	486 864 €
	Internationaux Interreg	5	4	381 282 €
	Internationaux européens (H2020)	6	2	727 302 €
	Internationaux autres	7	1	158 262 €
	Total	**67**	**27**	**3 488 140 €**

Le tableau 1.1 récapitule sur trois ans, le nombre de projets soumis aux différents financeurs par les unités de recherche, le nombre de projets retenus ainsi que les montants attribués. On peut ainsi noter une hausse de 21% du nombre de soumissions de projets, témoignant d'une activité scientifique qui est demeurée soutenue pendant la crise sanitaire.

L'appui aux recherches interdisciplinaires

Pour comprendre les défis mondiaux actuels et apporter des solutions aux transitions environnementales, industrielles et sociétales, les recherches doivent croiser les regards disciplinaires. Pour favoriser l'émergence et le développement de projets interdisciplinaires en recherche, cinq actions principales ont été entreprises.

L'École universitaire de recherche *Solar Academy* (projet retenu dans le cadre du PIA3 2018), mise en place en collaboration avec l'INES, propose une formation innovante à la recherche et par la recherche dès le niveau master, et des recherches interdisciplinaires (sciences de l'ingénieur, économie, gestion, droit, sociologie) autour de la transition énergétique et de l'énergie solaire. En 2021, la *Solar Academy* a organisé des séminaires de recherche animés par des chercheurs internationaux experts de l'énergie solaire. Elle a aussi accueilli trois nouveaux doctorants.

La mise en place d'une **Structure Fédérative de Recherches Interdisciplinaires (SFRI) en Santé, Prévention et Qualité de vie** (officiellement créée début 2002) a permis d'institutionnaliser, d'organiser et de structurer les collaborations scientifiques autour de la santé. Elle fédère une cinquantaine de chercheurs de l'USMB et huit unités de recherche.

Le renforcement des **collaborations avec l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble** (OSUG) s'est traduit par l'accueil de deux unités de recherche de l'USMB (EDYTEM en 2021 et CARRTEL au début 2022), ce qui favorisera les collaborations scientifiques interdisciplinaires soit *via* des projets de recherches communs soit *via* la participation à des ateliers transversaux.

L'USMB participe depuis cette année, en tant que membre fondateur, à **l'Institut des Mathématiques pour la Planète Terre**, en collaboration avec l'Institut national des sciences mathématiques et leurs interactions (INSMI) du CNRS et les autres universités de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce groupement d'intérêt scientifique (GIS) vise à fédérer les recherches pluridisciplinaires en associant chercheurs en mathématiques et dans d'autres disciplines autour des problématiques environnementales (Terre solide, Terre fluide et Terre humaine).

Dans le cadre de **l'université européenne UNITA,** l'USMB a participé au développement **des Hubs thématiques**, espaces d'échanges interdisciplinaires pour les chercheurs de l'Alliance autour des thématiques d'UNITA : l'économie circulaire, les énergies renouvelables et le patrimoine culturel. Sur chaque thématique, un workshop dédié s'est tenu en octobre 2021 à l'*università degli studi di Torino*, à l'*universidade da Beira Interior* et à l'*universidad de Zaragoza*.

L'internationalisation de la recherche

Comme en 2020, les conditions sanitaires n'ont pas permis de mener à bien l'ensemble des projets prévus. L'effort d'ouverture à l'international des activités de recherche, s'est néanmoins poursuivi en 2021 et certaines actions ont pu être relancées ou initiées :

- Le **développement de la mobilité** entrante *via* la poursuite du soutien de la mobilité sortante et de la venue de professeurs invités, grâce au soutien du CSMB et du programme ERASMUS+. Ainsi, l'établissement a apporté un soutien financier pour l'accueil de 15 mois de professeurs invités.
- La poursuite de la coopération internationale en termes de formation doctorale notamment par les **co-tutelles de thèse** (34 cotutelles en 2020-2021).
- Le développement des **collaborations dans le cadre de projets européens** (26 projets européens en cours), qui bénéficie d'un accompagnement lors du montage par une cellule dédiée à la DDRV.
- Le soutien aux recherches collaboratives entre des chercheurs de l'USMB et des chercheurs suisses dans le cadre de l'**Alliance du Campus Rhodanien**, dont l'USMB

assure la présidence depuis 2020 et pour 2 ans. Dans ce cadre, un appel à projets spécifique cofinancé par la Région Auvergne Rhône Alpes a été lancé en 2021 et a permis de financer 6 projets de recherche collaboratifs impliquant des chercheurs de l'USMB.

- La mise en place du **projet *Re-UNITA*** à l'automne 2021 (pour une durée de 3 ans) qui vise à développer les coopérations en recherche au sein de l'Alliance UNITA afin de répondre de manière coordonnée à des appels à projets européens à fort impact (projets Horizon Europe, projets COFUND, *etc.*) et à partager des ressources et des bonnes pratiques.

Une collaboration renforcée avec les organismes nationaux de recherche

Afin d'apporter un soutien coordonné aux unités mixtes de recherche, l'USMB et les organismes (CNRS, INRAe et INRD), co-tutelles de ces laboratoires, ont renforcé leurs collaborations. Des **recrutements de chercheurs** ont été réalisés en 2021 comme par exemple, un directeur de recherche externe au laboratoire de physique théorique LAPTh (accompagné d'un recrutement d'un post-doctorant pour 2 ans financé par l'USMB) ou un chargé de recherche au laboratoire d'ingénierie de l'environnement (LOCIE). Cette coordination a également permis de réfléchir à deux projets communs de chaires de professeurs juniors (CPJ) impliquant l'USMB et le CNRS d'une part et l'USMB et d'INRAe d'autre part. Ces deux chaires sont demandées pour 2022.

En termes de **gestion des carrières**, des accueils croisés en délégation ont favorisé les collaborations et la circulation des savoirs et des compétences.

La coordination s'est également matérialisée par des **soutiens communs à des équipements de recherche**, comme pour la plateforme MUST ou dans le cadre du GIS Institut des Mathématiques pour la Planète terre ou de manière plus continue au sein de chaque unité.

La formation doctorale

La prérogative de la délivrance du diplôme de doctorat et du diplôme de l'habilitation à diriger des recherches est revenue à l'USMB en 2020. Dans cette logique, trois actions majeures ont été entreprises en 2021 afin de développer la formation doctorale, en lien avec les unités de recherche accueillant des doctorants : une rénovation complète au sein de deux écoles doctorales, la mise en place d'une enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs et la préparation du concours « Ma thèse en 180 secondes ».

Encadré 2 – Les chiffres clés de la formation doctorale

- 270 doctorants
- 44 soutenances de thèse
- 7 soutenances d'HDR

Une rénovation complète de la formation doctorale

Engagée en 2021, cette rénovation sera achevée en 2022. Son objectif est de mieux répondre aux besoins des doctorants en formation scientifique, transversale et professionnelle. Pour ce faire, **deux nouvelles écoles doctorales (ED) propres à l'USMB** ont été créées en lieu et place de l'unique pré-existante : l'ED « Sciences, Ingénierie, Environnement » et l'ED « Cultures, Sociétés, Territoires ». Chacune est pluridisciplinaire bien que centrée sur des objectifs scientifiques plus resserrés, favorisant ainsi l'implémentation de modules de formation scientifique plus proches des centres d'intérêt des doctorants et en lien direct avec les domaines d'expertise de leur laboratoire. Par ailleurs, **la coopération avec l'UGA** en matière de formation doctorale se poursuit à travers huit ED co-accréditées en 2021. L'ensemble des ED est piloté au sein du **Collège doctoral de l'USMB** qui coordonne, en collaboration avec le Collège doctoral de l'UGA, l'action des ED et apporte son soutien à tous les doctorants de

l'USMB.

Dans la nouvelle offre de formation doctorale, les **modules scientifiques** seront animés par les ED et leur contenu sera en **lien direct avec les thématiques d'excellence de l'USMB**. Les modules transversaux et professionnels seront animés par le Collège doctoral. Les **formations transversales** seront centrées sur les outils de la recherche, les langues et la culture scientifique et technique en collaboration avec les acteurs locaux de médiation scientifique (Galerie Euréka à Chambéry et La Turbine Sciences à Annecy). Les **modules professionnels** viseront à préparer les doctorants à leur insertion professionnelle. En collaboration avec le Club des Entreprises, les doctorantes et doctorants pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé *via* le **Pack Insertion**. Ils et elles pourront également s'impliquer dans les projets collaboratifs du dispositif PITON. Enfin, ils pourront choisir de se former à la pédagogie en bénéficiant de l'appui du département APPRENDRE.

La mise en place de la nouvelle offre de formation bénéficie du soutien de la cellule Formation doctorale de la DDRV dont les effectifs ont été renforcés en 2021 pour mieux accompagner le retour du doctorat à l'USMB.

La mise en place d'une enquête de suivi de l'insertion des docteurs

Réalisée par la DAPAC, cette enquête a permis d'interroger les docteurs 2019 sur leur situation au 1er décembre 2020. Le taux de participation s'est élevé à 81%. **80 % des docteurs diplômés de l'USMB en 2019 sont en emploi** un an plus tard dont 53 % en emploi à durée indéterminée et 47 % en contrat postdoctoral, sur un emploi d'ATER ou sur un emploi scientifique dans une entreprise. Le taux d'adéquation entre l'emploi occupé et la formation est évalué par les docteurs à 85 %. L'enquête sera conduite chaque année et permettra un suivi pluriannuel des docteurs. Elle constituera un réel observatoire de leur insertion et ses résultats seront utilisées pour faire évoluer l'offre de formation.

La préparation du concours « Ma thèse en 180 secondes »

En 2021, l'établissement a proposé à ses doctorants **une préparation individualisée**, animée par des enseignants-chercheurs de l'USMB et les partenaires de la Galerie Eureka de Chambéry dans la perspective du concours « Ma Thèse en 180 secondes ». Cet exercice de vulgarisation scientifique unique consiste, pour les candidats, à présenter le sujet de leur thèse en trois minutes exactement. L'accompagnement repose sur des séances de formation réalisées dans le cadre d'une collaboration entre l'USMB et la Galerie Euréka de Chambéry. La mise en place d'un concours au niveau de l'établissement a permis de mettre les candidats en situation et d'en présélectionner deux qui auront vocation à concourir ensuite au niveau académique prévu en 2022. Six doctorants se sont lancés dans l'aventure en 2021.

Un nouvel intranet des thèses

Suite à la nouvelle accréditation de l'USMB à délivrer le doctorat (septembre 2019), les Bibliothèques universitaires et la DDRV ont complètement réorganisé le circuit de gestion des thèses (dépôt légal). Cela s'est traduit notamment par la mise en place d'un nouveau dispositif permettant l'accès en intranet à l'ensemble de la communauté ESR aux thèses non diffusées en accès libre par l'auteur (accès prévu par la loi, travaux avec la Direction de la recherche et la Direction du numérique).

La valorisation de la recherche et les activités de transfert

Afin de structurer et développer le transfert de connaissances et la valorisation des recherches de l'USMB, trois actions principales ont été entreprises en 2021 : la mise en place d'un réseau de correspondants valorisation dans les laboratoires, un travail sur le recensement des compétences scientifiques de l'USMB et la communication en direction des entreprises, et l'initiation d'une politique partenariale sur les plateformes scientifiques.

Encadré 3 – Les chiffres clés de la valorisation et du transfert

- 191 contrats
- 73 Brevets
- 7 chaires de recherche

La mise en place d'un réseau de valorisation

L'identification d'un ou plusieurs correspondants valorisation au sein de chaque unité de recherche a permis la mise en place d'un réseau animé par le Vice-président en charge de la valorisation et des relations contractuelles avec les entreprises. Il a pour vocation de **former les correspondants aux pratiques de valorisation** et au cadre règlementaire, de fluidifier les processus par l'échange d'informations, de partager les bonnes pratiques, ou encore de co-construire des outils communs pour faciliter les activités de transfert. Ce réseau bénéficie du soutien de la cellule de valorisation de la DDRV, dont les effectifs ont été renforcés pour mieux accompagner les chercheurs.

L'identification et la communication des compétences scientifiques et techniques

Les unités de recherche ont été accompagnées afin **d'identifier et répertorier les compétences scientifiques et techniques** et d'engager des actions de **communication auprès des partenaires socio-économiques et des collectivités locales**. Un soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a été obtenu pour cela dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion organisé chaque année sous l'autorité du Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. L'USMB a fait appel à **une agence spécialisée** afin de mettre en place des ateliers propres à chaque laboratoire qui ont permis de recenser les compétences qui pouvaient être valorisées. À partir de ce travail préliminaire, des **fiches de communication spécifiques** et dédiées aux partenaires seront progressivement proposées aux chercheurs afin de faciliter le dialogue avec le monde socio-économique.

L'ouverture des plateformes scientifiques

La structuration des plateformes expérimentales de l'USMB et leur ouverture aux acteurs socioéconomiques constituent un autre axe fort de sa politique de valorisation de la recherche. C'est par exemple en lien étroit avec le CNRS et dans le cadre du projet IDEFICS financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Fondation USMB, qu'a pu être proposée une offre de services innovants par le méso-centre de calcul et de stockage MUST. Cette offre permet d'accompagner la transition digitale des entreprises et des collectivités locales.

Le soutien de la fondation USMB

Parallèlement, la fondation USMB, devenue fondation partenariale en 2021, a apporté un soutien croissant aux chercheurs de l'USMB sur **les thématiques des transitions environnementale, digitale et sociétale**.

Ce soutien s'est concrétisé par :

- Le **financement de projets de recherche amont** comme le projet IDEFICS (cf. *supra*), le projet PLASTILAC, qui étudie les sources et impacts des microplastiques dans les lacs alpins ou le projet HEART BRAIN, qui vise à réaliser une « preuve de concept » de l'efficacité des méthodes de biofeedback sur la régulation du stress.
- La **création de deux nouvelles chaires de recherche** portant à sept le nombre total de chaires à l'USMB. La chaire *Bien-être, santé mentale et territoires* (BEST) a pour vocation à fédérer les chercheurs de plusieurs disciplines (psychologie, biologie, informatique, économie, gestion, droit, sociologie) souhaitant s'investir dans l'étude des déterminants,

mais également les solutions à développer dans le domaine du bien-être et de la santé. Cette chaire s'appuie notamment sur la SFRI *Santé, Prévention, Qualité de vie* ; la chaire *Montagne, infrastructures, risques et environnement* (MIRE) vise à analyser les risques en montagne, tant sur leur origine donc leur prévention que sur leurs conséquences.

- La **mise en relation des chercheurs avec les partenaires socio-économiques** *via* des ateliers prospectifs ou des *Web Innov*, comme en juin 2021 autour de la thématique de la mobilité transfrontalière, des conséquences de la crise covid sur les collectifs, ou des *business models* durables et innovants dans les stations de montagne.

Les actions en faveur de la Science ouverte

Consciente de son rôle dans la Cité, l'USMB développe depuis de nombreuses années des activités de diffusion des connaissances vers la société en lien avec les partenaires locaux de la médiation scientifique.

Encadré 4 – Les chiffres clés de la valorisation et du transfert

- 30 Amphis pour Tous
- 42 494 publications sur la plateforme ouverte HAL

La diffusion de la culture scientifique et technique

S'inscrivant pleinement dans le second plan national pour la Science ouverte, l'USMB a poursuivi et intensifié ses actions en matière de culture scientifique, technique et industrielle en 2021.

Le cycle de conférences « Amphis pour Tous » qui permet au grand public de découvrir les activités des unités de recherche de l'université, a été organisé à distance ou en présentiel lorsque les conditions sanitaires l'ont permis. Des **captations vidéo** ont permis de retrouver ces **conférences en *post-cast*** sur la chaîne YouTube de l'établissement.

L'USMB a participé cette année encore, en collaboration avec ses partenaires de la médiation scientifique, à la **Fête de la Science**, évènement national qui se déroule en octobre et qui permet au grand public de découvrir les recherches produites dans les laboratoires. Portes ouvertes, participation à des expériences ou des ateliers interactifs, conférences, sorties encadrées sur le terrain, expositions, etc., ce sont plus d'une vingtaine d'occasions offertes au public par les chercheuses et chercheurs des laboratoires de découvrir leurs travaux.

Des actions de médiation scientifique ont également été orientées vers un **public scolaire**. Cette année, par exemple, les **ateliers « Neutrinos en scène »** ont permis d'initier des collégiens d'Annecy à la physique des particules. Une **bande dessinée dédiée aux Lacs** a été conçue par le laboratoire CARRTEL et permet de comprendre les conséquences du réchauffement climatique sur les écosystèmes lacustres.

L'ouverture des publications et des données de recherche

L'USMB a également œuvré pour intensifier l'ouverture des publications et des données de la recherche ce qui permet de renforcer la visibilité des publications. En 2021, près de 42 500 publications sont disponibles sur la plateforme ouverte HAL (voir tableau 1.2), soit une augmentation de 7 % en un an et de 23 % depuis 2019.

Tableau 1.2 – Publications dans HAL

	2019	2020	2021
Stock de notices sans texte intégral	26 309	29 694	29 869
Stock de notices avec texte intégral	8 211	10 025	12 625
Nombre de publications dans HAL	34 520	39 719	42 494

Par ailleurs, dans le cadre du Consortium Couperin, les Bibliothèques universitaires ont renseigné l'enquête nationale sur les frais de publication d'articles en libre accès chez les

éditeurs commerciaux (publication en « voie dorée » via des « *article processing charges* » – APC). Les résultats sont librement consultables sur le site Open APC.

De plus, un **programme expérimental d'ouverture des données de la recherche** a débuté grâce à un soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (dialogue stratégique et de gestion 2021). Ce programme vise à développer, pour les étudiants, une plateforme en ligne d'autoformation en statistiques et modélisation des données massives à partir des données issues des recherches en physique des particules du LAPP, en lien avec le CERN, et du mésocentre de calcul MUST.

ESPACE DE VIE ÉTUDIANTE

LA FORMATION, L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE, LA VIE ET LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS

L'évolution de l'offre de formation

L'année 2021 a été particulièrement riche en nouveautés dans le champ de la formation. D'une part, les étudiants bénéficient d'une offre de formation renouvelée dans le cadre d'une nouvelle accréditation de l'université pour la période 2021-2026 (arrêté 31 mai 2021). D'autre part, le premier cycle est entré pleinement dans une dynamique de transformation, sous l'impulsion du projet NCU@SPIRE financé par le troisième Programme d'Investissements d'Avenir (PIA3), pour la licence, et par la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), au sein des IUT d'Annecy et de Chambéry.

La nouvelle accréditation 2021-2026 pour les diplômes nationaux

Les **principales modifications apportées à la rentrée 2021** concernant les diplômes nationaux pour lesquels l'USMB est accréditée par le MESRI sont les suivantes :

- La fermeture des mentions de licence « Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales » et « Sciences de la vie et de la terre », des mentions de licences professionnelles « Métiers du commerce international », « Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité », « Production animale » et de la mention de master « Création numérique » ;
- La fusion des deux mentions de licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs » et « Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs » en une mention unique « Tourisme et loisirs sportifs » ;
- La création des mentions de master « Droit international », « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » et « Sciences du langage ».

Outre ces évolutions, l'ensemble de l'offre de formation de l'USMB a été **revue dans ses contenus et son organisation pédagogique**, ce qui a conduit à des changements d'intitulé pour 6 mentions. Globalement, l'USMB qui proposait 79 mentions sur la période 2016-2020, en propose 75 depuis la rentrée 2021.

Des évolutions importantes en matière de formation continue et d'alternance

Dans la continuité de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de juillet 2018, l'université a réfléchi, avec ses partenaires, à un modèle permettant d'optimiser la gestion de ses formations en apprentissage. Cette réflexion a conduit à **faire évoluer l'association FormaSup**, qui est l'organisme gestionnaire de centre de formation d'apprentis (OG CFA) interprofessionnel avec lequel l'USMB collabore historiquement. De **nouveaux statuts** ont été adoptés en décembre 2021, entérinant un nouveau nom « FormaSup Savoie Mont Blanc » et une **nouvelle gouvernance**. De plus, l'association a été relocalisée dans les locaux de l'USMB, à l'IUT d'Annecy, et prendra en charge progressivement toutes les filières en alternance gérées par le Service de la formation continue (SFC).

FormaSup Savoie Mont Blanc, en lien avec les équipes du SFC, a obtenu la **certification Qualiopi** en octobre 2021 sur le périmètre « apprentissage ». Cette norme établit les exigences relatives à un système de management de la qualité pour aider les organismes de

formation à gagner en efficacité et accroître la satisfaction de leurs parties-prenantes, employeurs et étudiants.

À l'issue d'un travail collaboratif de plus de neuf mois, le Service Formation Continue (SFC) de l'USMB a obtenu cette même certification en décembre 2021 sur les périmètres « formation continue » et « validation des acquis de l'expérience » (VAE). Pour l'Université Savoie Mont Blanc, ces homologations certifient et reconnaissent une volonté interne d'assurer la maîtrise de l'ensemble des processus de son activité de formation dans le respect des exigences applicables et de la satisfaction des apprenants. Rappelons que la certification Qualiopi est obligatoire, à compter du 1er janvier 2022, pour continuer à bénéficier des financements mutualisés (entreprises et financeurs publics) avec un double objectif :

- Répondre aux obligations règlementaires qui imposent aux organismes de formation de prouver qu'ils dispensent des formations de qualité ;
- Uniformiser les pratiques en apportant des méthodes et des procédures aux équipes sur le terrain.

Par ailleurs, dans un objectif d'amélioration continue et de service rendu à l'usager, le SFC s'est doté de l'**outil de gestion et de pilotage** « FCA Manager ». Celui-ci permettra de fluidifier les procédures administratives et de sécuriser les données.

En 2021, de nouvelles formations ou nouveaux parcours ont ouvert en alternance :

- Le BUT « Business développement et management de la relation client » ;
- Le BUT « Business développement et management de la relation client dédié aux métiers de la montagne » ;
- Le BUT « Cybersécurité » ;
- Le Master 1 & 2 « Stratégie et communication digitale : marketing de l'offre et expérience client » ;
- Le Master 1 & 2 « Stratégie et communication digitale : e-business et communication » ;
- Le Master 2 « Droit public, métiers du développement durable de la montagne » ;
- Le Master 2 « *Economic and business analyst* » ;
- Le Master 2 « Mathématiques et applications : modélisation mathématique et analyse appliquée » ;
- Le Master 1 « Chimie verte et éco-innovations » ;
- Le Master 2 « Ergonomie socio-cognitive des systèmes intelligents » ;
- Le Diplôme d'ingénieur « Bâtiment, écoconstruction, énergie ».

Le catalogue de l'alternance de l'USMB, disponible en ligne, comptait plus de 80 formations à la rentrée 2021, témoignant de la diversité de l'offre.

Au titre de la formation continue, l'USMB a poursuivi le **déploiement de sa marque « Institut universitaire de formation professionnelle »** (IUFP), malgré un contexte de crise sanitaire qui a ralenti le développement des activités, et réaffirmé **sa stratégie** :

- Permettre une meilleure identification de l'USMB dans le paysage de la formation des adultes ;
- Améliorer l'image de l'IUFP auprès du monde socio-économique, en cohérence avec la dynamique créée autour du Club des Entreprises, de la Fondation, de PITON, *etc.* ;
- Accroître la part d'activité en autofinancement c'est-à-dire sans financement public ;
- Démocratiser l'accès à la FTLV dans une optique de promotion sociale ;
- Collecter et retranscrire l'information sur les besoins prospectifs en compétences, en coopération avec les laboratoires, les OPCO et autres acteurs.

L'augmentation de l'activité du SFC s'est traduite par une **hausse des recettes**, le chiffre d'affaires ayant progressé de 10 % pour s'établir à plus de 8 millions d'euros en 2021.

Des effectifs étudiants en hausse

Les effectifs étudiants hors doctorants sont en hausse (voir tableau 2.1) par rapport à l'année

précédente de près de 3 %. Dans le détail, on constate une **augmentation en licence générale** (+ 7,5 %), et en cursus ingénieur (+ 5,2 %). En revanche, l'université perd 26 étudiants en licence professionnelle (- 2,4 %) et une cinquantaine d'étudiants en master (- 2,2 %). Le **nombre d'alternants est resté quasiment stable malgré la crise** (voir tableau 2.2) ; il décroît légèrement, passant de 1 476 en 2019-2020 à 1 461 en 2020-2021, en lien avec la petite baisse des effectifs de licence professionnelle. On constante à nouveau une hausse à la rentrée 2021, avec près de 1 600 alternants inscrits. En dix ans, le nombre d'alternants à l'USMB a augmenté de 70 %. Ils représentent désormais plus de 10 % de l'effectif total.

Tableau 2.1 – Effectifs étudiants hors doctorat et HDR (données SISE)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Licence générale	6 427	6 581	7 076
BUT1, DUT2	2 531	2 526	2 568
LP	1 066	1 102	1 076
Ingénieur 1	483	517	512
effectif 1er cycle habilité	**10 507**	**10 726**	**11 232**
M1-M2	2 009	1 912	1 865
M1-M2 enseignement	499	500	494
Ingénieur 2 et 3	475	486	543
effectif 2ème cycle habilité	**2 983**	**2 898**	**2 902**
Autres	1 020	1 122	1 042
Effectif total hors doctorat et HDR	**14 510**	**14 746**	**15 176**

Tableau 2.2 – Effectifs des alternants (données SISE)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre d'alternants niveau L	1 044	1 075	1 037
Nombre d'alternants niveau M	387	361	365
Nombre d'alternants autres	36	40	59
Total alternants	**1 467**	**1 476**	**1 461**

La réussite des étudiants

Les taux de réussite aux examens

En 2021-2021, en termes de réussite aux examens, l'USMB se situe, cette année encore, à des **niveaux élevés**, malgré une légère baisse : 75,1 % de réussite sur l'ensemble des formations contre 77,8 % en 2019-2020. Les principales baisses concernent : le DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires proposé en formation continue), avec un taux de réussite de 60 % contre 71 % l'année précédente, la deuxième année de licence, 77 % contre 85 % l'année précédente, et la première année de DUT, 76 % de réussite contre 83 % l'année précédente. En revanche le taux de réussite en première année de licence reste notablement élevé (65 %). Bien sûr, ces résultats sont affectés par la crise sanitaire. Le tableau 2.3 présente les taux de réussite aux diplômes et le tableau 2.4 les résultats des néo-bacheliers arrivant en première année de licence ou DUT.

Tableau 2.3 – Taux de réussite en DUT, LP, master, ingénieur des primo-entrants (%)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Taux de réussite du DUT en 2 ans des primo-entrants	82,0%	76,9%	78,7%
Taux de réussite en LP des primo-entrants	93,6%	93,9%	89,9%
Taux de réussite en master en 2 ans des primo-entrants (hors MEEF)	67,3%	68,8%	72,8%
Taux de réussite en master MEEF en 2 ans des primo-entrants	35,3%	55,5%	33,3%
Taux de réussite en cursus ingénieur en 3 ans des primo-entrants	64,7%	65,5%	66,4%

Ainsi, 78,7 % des étudiants entrés en première année de DUT en 2019-2020 ont obtenu leur diplôme à la fin de l'année 2020-2021, soit après deux ans d'études. Pour les cursus

ingénieurs, qui se déroule en trois ans, les taux relativement modestes (de l'ordre de 65 %), s'expliquent par le fait que le diplôme ne peut être délivré que si les étudiants et les étudiants valident un semestre (d'études ou de stage) à l'étrangers. En outre, ils doivent impérativement réussir un test de langue. Par conséquent, un nombre non négligeable d'étudiants doivent s'inscrire pour une année supplémentaire afin de satisfaire à ces exigences. Après 4 ans d'inscription, le taux moyen de réussite dépasse 85 %.

Tableau 2.4 – Taux de réussite des néo-bacheliers

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Taux de réussite à l'année des inscrits néo-bacheliers de L1	55,4%	62,9%	64,6%
Pour les bacheliers généraux	62,0%	69,7%	69,3%
Pour les bacheliers techniques	18,2%	29,4%	37,7%
Taux de réussite à l'année en BUT1 des néo-bacheliers	78,9%	82,2%	76,0%
Pour les bacheliers généraux	84,3%	87,6%	84,8%
Pour les bacheliers techniques	68,3%	70,9%	60,8%

Depuis 2020, l'USMB a mis en place la **réforme des études de santé** en collaboration avec l'université Grenoble Alpes (UGA) et propose des « options santé » dans 13 parcours de licence. En 2021, à l'issue des examens de première année (semestres 1 et 2), 11 étudiants ont validé l'option santé et ont pu ainsi candidater en 2e année d'études de santé à l'UGA dans le cadre de la campagne d'avril 2021.

Les bibliothèques universitaires et la réussite

En 2021, le service des bibliothèques universitaires a beaucoup évolué avec le déploiement du **catalogue public de nouvelle génération Primo**, l'entrée en vigueur d'un **règlement de prêt rénové** (durées étendues et simplifiées, passage de 10 à 20 documents empruntables simultanément), puis l'équipement en **automates de prêt** à la rentrée 2021.

Les Bibliothèques universitaires ont contribué à la réussite étudiante en élargissant leurs **horaires d'ouverture**. Dans le cadre du projet ministériel « Bibliothèques Ouvertes + », les BU sont restées ouvertes du lundi au jeudi de 8h00 à 21h00 et le vendredi de 8h00 à 20h00 sur deux périodes de révisions et d'examens (18 semaines par an). La première session a eu lieu du 8 novembre au 17 décembre 2021 puis du 3 au 14 janvier 2022.

A la rentrée 2021, les **formations à la recherche documentaire**, 504 heures dispensées de la licence au doctorat, ont également pu reprendre en présentiel mais sous une forme entièrement renouvelée, la plupart du temps en formation inversée au moyen de la plateforme d'enseignement à distance Moodle pour les primo-arrivants.

Ces évolutions sont intervenues alors que le fonctionnement du service public des bibliothèques a été perturbé par la crise sanitaire jusqu'à la rentrée 2021, avec des horaires aménagés et un accès sur rendez-vous jusqu'à l'été. Toutefois, les BU sont toujours restées ouvertes grâce à un recours réduit au télétravail (un jour maximum par semaine) et un renfort d'emplois étudiants. Elles ont fait preuve d'inventivité pour adapter leurs services durant cette période, notamment en participant au dispositif national « Prêt de chez moi » - retour indifférencié des documents dans toutes les BU de France pour les étudiants éloignés de leur site d'études – ou en mettant en place un service d'aide par messagerie (question-bu@univ-smb.fr).

L'insertion professionnelle des diplômés

Les tableaux 2.5 et 2.6 présentent, par grands domaines de formation, les taux d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme. Ils permettent les comparaisons avec les résultats agrégés de l'ensemble des universités françaises. Ils confirment les **bonnes capacités des diplômés de l'USMB à s'insérer professionnellement** quels que soient les domaines, avec une légère baisse des taux comme au niveau national, très certainement liée

à la crise sanitaire.

Tableau 2.5 – Taux d'insertion professionnelles des diplômés de licence professionnelle (%)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Domaine Sciences et technologie - USMB	94,0%	95,0%	93,0%
Domaine Sciences et technologie - National	95,0%	95,0%	94,0%
Domaine Droit-économie-gestion - USMB	93,0%	94,0%	92,0%
Domaine Droit-économie-gestion - National	93,0%	94,0%	92,0%
Domaine Arts-lettres-langues - USMB	ns	ns	97,0%
Domaine Arts-lettres-langues - National	86,0%	88,0%	87,0%

Tableau 2.6 – Taux d'insertion professionnelles des diplômés de master (%)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Domaine Sciences et technologie - USMB	92,0%	93,0%	95,0%
Domaine Sciences et technologie - National	92,0%	93,0%	91,0%
Domaine Sciences humaines et sociales - USMB	92,0%	89,0%	87,0%
Domaine Sciences humaines et sociales - National	88,0%	90,0%	87,0%
Domaine Droit-économie-gestion - USMB	93,0%	95,0%	93,0%
Domaine Droit-économie-gestion - National	94,0%	94,0%	92,0%
Domaine Arts-lettres-langues - USMB	ns	87,0%	ns
Domaine Arts-lettres-langues - National	86,0%	88,0%	84,0%

Les deux acteurs clés de l'insertion professionnelle à l'USMB sont le Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIOIP) et le Club des Entreprises. Leur coopération a été renforcée avec la mise en place du comité de pilotage sur l'insertion professionnelle réunissant, outre le SUIOIP et le Club des Entreprises, le Service de la formation continue et de l'alternance, dans une perspective d'amélioration continue, pour une meilleure coordination et planification de l'ensemble des actions en matière d'insertion professionnelle à destination des étudiants. Cette coopération s'est également traduite par le **déploiement progressif d'une « Box IPro »** visant à proposer des outils aux étudiants au service de leur insertion professionnelle, outils utilisables à la carte et centrés sur quatre grands items : « Bien se connaître », « Découvrir les métiers et les environnements professionnels », « Tracer sa voie - passer à l'action » et « Orientation et réussite ».

La transformation pédagogique

La transformation pédagogique du premier cycle universitaire s'est accélérée avec l'ouverture des BUT qui ont pleinement intégré l'approche par compétences (APC) en première année. Trois licences généralistes (STAPS, AES, Sociologie) ont également suivi cette voie et la plupart des autres formations de premier cycle ont engagé leur transformation, grâce à l'accompagnement rendu possible par les moyens du projet NCU @SPIRE. En appui à ces transformations profondes, la plateforme établissement d'apprentissage en ligne « Moodle » a été déployée. Elle remplace les plateformes des composantes pour faciliter le partage des ressources pédagogiques et l'individualisation des parcours étudiants. Par ailleurs, bénéficiant de crédits d'investissement dans le cadre des mesures d'accompagnement de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi ORE du 8 mars 2018), l'établissement a initié le **déploiement d'écrans interactifs** au sein de ses trois campus, à l'aide notamment du département APPRENDRE qui accompagne, au quotidien, les transformations pédagogiques. En outre, deux **cabines de travail en groupe** équipées d'écrans ont été installées à la BU de Jacob-Bellecombette, et les salles de travail des BU d'Annecy et du Bourget-du-Lac ont été dotées d'écrans tactiles interactifs. Ces crédits ont également permis de transformer des salles d'enseignement, en particulier au Bourget-du-Lac, afin de les adapter aux nouvelles pratiques des enseignants et aux nouvelles attentes des étudiants.

Le projet HyPE-13, pour Hybridation et Partage des Enseignements, financé par le troisième

Programme d'Investissements d'Avenir (PIA3), permet déjà d'enrichir le Moodle de l'établissement grâce à ses nombreux livrables qui promeuvent le partage, la diffusion et l'utilisation de ressources pédagogiques numériques et le recours aux outils de *Learning Analytics.* Ces derniers faciliteront le suivi des étudiants et la détection précoce du décrochage par les enseignants « Directeurs d'études » et les « d'Accompagnateurs de la réussite étudiante » (ARE), financés par le projet @SPIRE et qui jouent un rôle majeur dans l'accompagnement individualisé des étudiants.

Le déploiement de l'approche par les compétences et de la démarche portfolio, initiée en licence et en BUT, sera facilitée par la validation récente du projet PIA4 AVENIR(s) par l'ANR dont le volet enseignement supérieur sera piloté par l'USMB alors que l'ONISEP sera en charge du volet enseignement secondaire. Ce projet vise notamment à développer, au niveau national, les outils nécessaires à ces transformations profondes, à savoir des portefeuilles de compétences numériques qui soient compatibles entre eux et avec celui du monde du travail, développé par la Banque des territoires pour le Compte personnel de formation (CPF). Il viendra également en appui du déploiement de l'approche par les compétences en deuxième cycle et en formation doctorale.

Enfin, **deux campus connectés** ont ouvert leurs portes à Évian-les-Bains (Communauté des communes du Pays d'Évian et Vallée d'Abondance) et à Faverges-Seythenex (Communauté de communes des sources du lac d'Annecy). Un troisième ouvrira à Bourg-Saint-Maurice en septembre 2022. Les campus connectés sont des lieux d'études proposés par des collectivités en lien avec des universités de proximité et qui mettent à disposition d'étudiants et étudiantes éloignés des sites universitaires ou ne pouvant se déplacer, des salles de cours connectées permettant de suivre une formation à distance auprès d'une université ou d'une école qui propose ce type de prestation. L'USMB n'offre pas encore de formation de cette nature mais joue le rôle d'université de proximité et propose aux usagers de ces campus connectés les services habituels de vie étudiante.

La vie étudiante

Un retour sur les campus

La crise sanitaire et les confinements successifs ont durement affecté la vie associative étudiante. L'année écoulée a été marquée par un **retour progressif de la vie étudiante sur les campus**, dans un contexte toutefois encore dégradé. Des enseignements de cette crise en termes d'accompagnement et de vie étudiante seront tirés au moment de finaliser le Schéma Directeur de la Vie Étudiante, dont l'élaboration a été initiée en juillet 2021, en partenariat étroit avec le CROUS et les collectivités locales.

Des formations ont été proposées par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) pour accompagner celles et ceux souhaitant s'engager dans **la vie associative** en leur offrant les outils indispensables à la réussite de leurs projets. Les associations éprouvant des difficultés financières ont pu solliciter et obtenir des aides exceptionnelles immédiates dans le but de relancer l'activité associative, en complément du dépôt de projets dont le financement est assuré par le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

L'accompagnement des étudiants en difficulté

L'USMB a continué de **mettre à disposition des équipements** informatiques, soit au moyen d'un nouveau service de prêt d'ordinateurs portables proposé par les BU depuis septembre 2021 (90 portables pour des prêts de courte durée ou sur place), soit à l'aide de prêts de plus longue durée (plus de 60 prêts d'ordinateurs portables, plus de 70 prêts de clés 4G), permettant aux étudiantes et étudiants en difficulté « numérique » de suivre leur scolarité dans de meilleures conditions matérielles. Pour accompagner les étudiants dans leurs usages informatiques, des « **étudiants relais numérique** » ont été recrutés par le Service vie

étudiante et de campus et assurent des permanences dans les trois BU depuis la rentrée 2021.

L'USMB a poursuivi la **coordination des initiatives de solidarité** émanant d'acteurs privés et des collectivités publiques en faveur des étudiantes et étudiants en difficulté.

L'accueil des étudiants primo-entrants

Les **évènements de rentrée** à destination des primo-arrivants, baptisés « Campus Dé », se sont déroulés durant six semaines grâce à une implication forte des composantes, services, associations étudiantes ainsi que des partenaires locaux de nos territoires. À cette occasion, les étudiants ont pu se familiariser avec leur nouvel environnement d'études grâce à diverses activités comme des tournois sportifs, des *escape games* ou encore des ateliers bien-être.

Les actions en faveur de la santé et du bien-être des étudiants

L'année 2021 a également été marquée par la nécessité de renforcer les actions en matière de santé et de bien-être. Le Service de santé a ainsi fait le choix de fonctionner en présentiel, au plus près des étudiantes et des étudiants, en proposant des **consultations médicales et psychologiques** tout en maintenant ses **activités de prévention** avec l'appui des « étudiants relais-santé » : dépistage massif des IST, dépistage hebdomadaire de la Covid, campagne de vaccination Covid organisée sur quatre journées et pour les trois campus, dépistages bucco-dentaires, etc. Des actions liées à la santé et au bien-être ont été maintenues en distanciel (sophrologie, yoga, automassages et ateliers culinaires) tout comme une **offre d'activités physiques** proposée par le Service des sports, qui a également maintenu un contact en présentiel avec les étudiants les plus fragilisés par l'isolement. Lors de la rentrée universitaire 2021, les étudiants ont eu l'opportunité de pratiquer une activité physique en présentiel, dans le cadre de leur formation qualifiante ou personnelle. Les pratiques en autonomie ont été reconduites, ainsi que les stages et sorties sportives (randonnées, ski, participation à l'accueil des étudiants internationaux). Cette année encore, tous les étudiants ont eu la possibilité d'accéder gratuitement à des pratiques sportives en autonomie, ainsi qu'à une activité sportive par semestre en dehors de leur formation, financée par la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Alors que l'USMB accueille un nombre toujours croissant d'étudiantes et d'étudiants à besoins spécifiques, la Cellule d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (mission handicap) a souhaité **renforcer la visibilité de son dispositif d'accompagnement** en 2021. Grâce à un financement CVEC, elle a créé le Guide de l'étudiant en situation de handicap à l'USMB. Ce document, disponible au format numérique sur l'Espace étudiant, explique les démarches à réaliser pour bénéficier d'aménagements d'études et d'examens et donne toutes les informations nécessaires pour s'adresser aux bons interlocuteurs.

L'action culturelle

L'action culturelle a connu une période difficile en 2021 en raison de la situation sanitaire et de la fermeture de nombreux lieux de culture. Une réflexion a été menée pour mieux intégrer la culture au sein des projets collaboratifs financés par la CVEC. C'est ainsi qu'ont été votés lors de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) en juin 2021 **deux projets collaboratifs axés sur l'égalité d'une part et sur la vie culturelle d'autre part**.

Un groupe de travail réunissant services, composantes de formation et étudiants a été créé en septembre 2021 pour mieux structurer l'offre culturelle de l'établissement sur les trois campus, en lien avec les acteurs culturels de nos territoires. **Une enquête a été déployée** sur les trois campus en novembre 2021 pour mieux connaître les besoins et les attentes des étudiants en matière de culture, à tous les niveaux d'études, et en incluant le public des Instituts de formation en soins infimiers (IFSI). La démarche collaborative du groupe de travail, nourrie par l'enquête culture, a permis d'identifier les principaux axes d'amélioration et de **déployer une nouvelle offre culturelle** qui verra le jour au deuxième semestre 2021-2022 et qui comprendra entre

autres, une résidence d'artistes montée sur le campus d'Annecy, des entrées gratuites (ou à très faible coût) pour les étudiants à certains spectacles proposés par les deux scènes nationales, la mise en place d'un concours nommé « Le Prix des Talents ».

2021 a vu naître également un dispositif de **billetterie interne** à l'université, sur l'Espace étudiants, et qui a permis à environ 300 étudiants d'obtenir une place gratuite pour le spectacle « L'autre monde ou les états et empires de la lune » au Théâtre Dullin en octobre 2021, spectacle voulu et financé par l'établissement en partenariat avec la Ville de Chambéry.

Les BU ont été particulièrement actives en organisant des expositions telles que « L'animal aujourd'hui » ou « Einstein, 100 ans après le prix Nobel », et des mini-conférences de vulgarisation scientifique sur le campus du Bourget-du-Lac. Les BU ont également travaillé avec des étudiantes et étudiante de l'IAE à Annecy dans le cadre d'un enseignement sur la communication qui a abouti à la **réalisation d'un jeu de piste virtuel** pour faire connaître le nouveau catalogue du Service commun de documentation.

Par ailleurs, les médiathèques de Chambéry ont présenté leurs services et proposé des abonnements aux étudiants dans les BU du Bourget-du-Lac et de Jacob-Bellecombette en octobre. Enfin, dans le cadre du « Campus dé », un jeu de piste en ligne a été proposé en septembre afin de découvrir de manière ludique les trois bibliothèques.

UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC
Une alliance pour une
Université Européenne
Projet UNITA Universitas
Montium
Europese
Commissie
Commission
européenne
European
Commission
UNITA
universitas
montium

LA DIMENSION INTERNATIONALE

Avec la création de l'alliance UNITA *Universitas Montium,* lancée en novembre 2020 aux côtés de l'*universidade da Beira Interior* (Portugal), l'université de Pau et des Pays de l'Adour (France), l'*universitatea de Vest din Timişoara* (Roumanie), l'*università degli studi di Torino* (Italie) et l'*universidad de Zaragoza* (Espagne), l'internationalisation de l'USMB s'est accentuée. Ainsi, les étudiants et les personnels se sont vu offrir de nouvelles opportunités de mobilité, les réseaux de chercheurs dans les trois thématiques prioritaires de l'alliance (économie circulaire, énergies renouvelables et patrimoine culturel) se sont structurés, donnant déjà lieu à plusieurs projets conjoints et à plus d'une dizaine de co-tutelles de thèses, les actions en faveur du plurilinguisme se sont multipliées, les innovations pédagogiques développées, tout cela, et d'autres actions encore permettant la sensibilisation à la citoyenneté européenne et aux valeurs que l'Europe.

Par sa participation à UNITA, l'USMB renforce indubitablement son rayonnement et son attractivité et participe activement à la consolidation de l'espace européen de l'éducation.

En parallèle, d'autres réseaux se sont renforcés. C'est ainsi que l'USMB a pris la présidence de l'Alliance Campus Rhodanien (ACR) le 1er janvier 2021 pour une durée de deux ans. L'ACR regroupe l'université de Genève, l'université Grenoble Alpes, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, l'université de Lausanne, l'université de Lyon et l'université Savoie Mont Blanc. Son objectif est d'intensifier et de promouvoir les collaborations scientifiques dans cet espace d'innovation au fort rayonnement international et de créer un effet de levier pour consolider et amplifier la participation des institutions aux programmes de financements européens. Quant au réseau RELIEF, qui rassemble l'université du Québec à Trois Rivières, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale et l'université Savoie Mont Blanc, il a lui aussi maintenu ses activités pendant la pandémie en organisant des écoles d'été ou encore la fête de la francophonie. Un plan pour étendre ses activités à de nouveaux domaines scientifiques a même été élaboré.

Enfin, l'internationalisation à l'USMB progresse aussi grâce à l'internationalisation des profils des personnels, chaque année plus nombreux à développer leurs compétences en ce domaine.

Le déploiement d'UNITA à l'USMB

Dans sa vision à long terme, UNITA ambitionne de créer une alliance participative, ouverte et inclusive. Elle cherche à développer une formation portée par la recherche et centrée sur l'étudiant. Elle promeut la diversité des langues en Europe. Elle s'attache à accompagner le développement durable de ses territoires, tous en milieu de montagne. Elle cherche à créer un environnement de formation et d'apprentissage inspirant. Elle propose enfin de développer la mobilité pour tous et de contribuer à renforcer l'identité européenne.

Concrètement, cela se traduit par des activités à destination de la communauté académique, à savoir :

- De nouvelles formes de mobilités :
  - Des mobilités dites rurales (entre 3 semaines à 4 mois) qui permettent à des étudiants de vivre une expérience internationale et de contribuer au développement des territoires ruraux de l'alliance ;
  - Des mobilités dites virtuelles, grâce à une offre de cours en ligne, issue de toutes les universités de l'alliance ;
  - Des mobilités courtes au travers d'écoles d'été, de programmes intensifs hybrides (sur le modèle des *Blended Intensive Programmes* d'Erasmus+) ;

- L'internationalisation des enseignements avec, par exemple, le développement de cours développés conjointement avec des collègues de l'alliance (type COIL - *Collaborative Online Intensive Learning*) ;
- Le plurilinguisme en déployant des outils d'intercompréhension en langues romanes et des formations à destination des étudiants ou des personnels ;
- Le travail sur la citoyenneté et les valeurs européennes au travers d'ateliers ouverts à tous, de concours des meilleurs mémoires de recherche, en licence comme en master, un forum interactif, etc. ;
- Les développements en recherche avec la construction des « Hubs thématiques » dans les trois thématiques prioritaires de l'alliance : le patrimoine culturel, les énergies renouvelables, l'économie circulaire ;
- L'innovation et l'entrepreneuriat, avec l'internationalisation du dispositif PITON et la création d'entités analogues dans toutes les universités de l'alliance, mais aussi le développement de l'entrepreneuriat parmi les personnels.

Les projets support au développement d'UNITA

La construction de l'université européenne nécessite une approche holistique soutenue par une vision à long terme. Son développement requiert donc des moyens importants car il s'agit de faire évoluer les pratiques dans tous les champs de l'université : la formation, la recherche, l'innovation et l'impact sur la société. C'est ainsi que les partenaires d'UNITA travaillent activement à la recherche de nouveaux moyens qui sont mis en synergie.

À ce jour, ont été déposés et obtenus :

- « RE-UNITA » dont les objectifs principaux portent sur la structuration de la recherche au sein de l'alliance UNITA et la mise en commun des ressources et des savoirs ;
- « INNOUNITA » qui ambitionne de développer l'entrepreneuriat pour les étudiants et les personnels, d'augmenter l'offre de stages et de projets en lien avec les entreprises des territoires de l'alliance (internationalisation de PITON notamment), et de recenser et mutualiser les possibilités d'accompagnement des projets ;
- « CONNECT UNITA » qui contribue au développement de la « digitalisation » de l'enseignement en créant une plateforme collaborative adaptée et une méthodologie de construction de cours utilisant cette plateforme ;
- « U-Night* » (*Unita European Researcher Night)* qui entend étendre et maximiser l'impact de la culture scientifique, notamment dans les territoires ruraux d'UNITA, mais aussi partager des démonstrateurs, organiser des événements conjointement avec les partenaires d'UNITA, tout en impliquant les citoyens dans l'identification des défis sociétaux d'aujourd'hui.

À cette liste, s'ajoute le « Tour du Mont-Blanc Erasmus + », qui a regroupé en juin 2021 des partenaires au-delà d'UNITA et qui a permis de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe. Cet événement, dédié au sport et au bien-être, a réuni 50 étudiants de dix universités européennes (dont 5 membres d'UNITA) et leur encadrement, afin de parcourir l'équivalent d'un marathon, en courant ou en marchant, en quatre jours autour du Mont-Blanc, sommet de l'Europe à la frontière de trois pays.

Le développement de l'attractivité et du rayonnement de l'USMB

Le tableau 3.1 ci-après présente les données de la mobilité étudiante sur les trois dernières années universitaires. On note bien sûr le fort impact de la crise sanitaire sur l'ensemble des flux entrants et sortants. Ce sont les flux de free-movers qui ont été les moins sensibles au contexte sanitaire. Le creux de vague est important mais l'année universitaire qui s'est ouverte en septembre 2021 s'inscrit sous de meilleurs auspices et, malgré la pandémie, l'USMB

conserve son attractivité que ce soit pour les étudiants accueillis en échange dans le cadre d'accords ou pour les étudiants s'inscrivant dans un parcours diplômant.

Les différents réseaux auxquels l'USMB appartient contribuent, notamment UNITA avec en particulier le programme GEMINAE, qui regroupe actuellement une trentaine d'universités hors Europe, mais aussi RELIEF, qui permet d'accueillir des étudiants et personnels des universités partenaires dans les écoles d'été que le réseau organise, ou encore le centre ACCENTS, qui délivre des cours de français langue étrangère et des formations en intercompréhension.

Tableau 3.1 – Mobilité étudiante et expérience internationale

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Part des étudiants internationaux de l'université (mobilité entrante)	11,9%	11,0%	10,5%
nb mobilités étudiantes (programmes)	273	293	186
nb mobilités étudiantes (freemover primo-entrants)	734	717	690
nb mobilité étudiantes (freemover réins)	602	493	603
Part des étudiants de l'université en mobilité sortante	6,7%	5,3%	3,6%
nb mobilités étudiantes (programmes)	619	592	368
nb mobilités étudiantes stages (Pstages hors MoveOn)	121	56	70
nb mobilités étudiantes stages (dans Pstages et MoveOn)	14	1	1
nb mobilités étudiantes stages (MoveOn hors Pstage)	69	37	33
nb élèves ingénieurs en stage/mobilité à l'étranger (Polytech)	80	39	37
Taux de diplômés ayant une expérience internationale supérieure à 3 mois au sein de leur parcours de 2e cycle (master + ing)	30,5%	33,8%	21,7%

Par ailleurs, le fait même d'être membre d'une université européenne renforce cette attractivité. Cela se traduit aussi par un grand nombre d'invitations à présenter UNITA à des publics très variés (les espaces Campus-France dans le monde, les inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche, les partenaires de l'ACR, l'Institut français d'Autriche, etc.).

Enfin, la présidence de l'ACR par l'USMB jusqu'en décembre 2022, renforce indubitablement son rôle dans le développement des relations franco-suisses ainsi que sa visibilité sur la scène transfrontalière.

L'internationalisation des profils des personnels de l'USMB

Convaincue du rôle de chacun dans le développement de sa dimension internationale, l'USMB propose à ses personnels des opportunités toujours plus nombreuses d'internationaliser leur profil. En 2021, ce fût la « Quinzaine des langues » qui a permis à plus de 100 personnels de l'établissement de parfaire leurs connaissances dans la langue de leur choix (anglais, italien, espagnol ou FLE) ou en intercompréhension en langues romanes, mais aussi les semaines internationales proposées dans le cadre d'UNITA notamment, qui ont permis à des personnels de nouer des liens avec des collègues de l'alliance tout en développant des compétences métiers et des compétences internationales (langue, interculturalité), ou le Tour du Mont-Blanc Erasmus+ qui a offert à plus d'une dizaine de référents dans le domaine du sport la possibilité de côtoyer pendant une semaine leurs homologues de l'alliance et des étudiants venus de dix pays européens.

Si l'international était déjà très développé à l'USMB, l'appartenance à une alliance d'universités européennes lui permet de s'étendre et de toucher de plus en plus de collègues et d'étudiants. UNITA représente ainsi un véritable accélérateur de transformation au profit de tous ses étudiants et toutes ses étudiantes, ainsi que de tous ses personnels académiques et administratifs. Enfin, UNITA est un facteur indéniable de visibilité et de rayonnement de l'université Savoie Mont Blanc, tant en interne qu'à l'international.

www.univ-smb.fr
SCOLARITE
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

LA GOUVERNANCE ET LES RESSOURCES HUMAINES

Les instances et l'équipe politique renouvelées

Les conseils de l'USMB ont été renouvelés fin 2020 et le professeur Philippe Galez a été élu président de l'université Savoie Mont Blanc le 15 décembre. Les conseillères et conseillers ont débutés leurs mandats à distance puisque les réunions n'ont pu se tenir en présentiel qu'à partir du mois de juillet.

Une nouvelle équipe politique a été présentée au vote des instances en janvier 2021. Ces dernières ont été amenées à **se saisir rapidement de dossiers importants**, à commencer par le projet de contrat pluriannuel entre l'USMB et l'État, avec un premier vote sur les axes stratégiques de développement 2021-2026, document qui devait être communiqué au MESRI avant la première réunion de dialogue contractuel qui s'est tenue en visio-conférence le 4 mars. Outre les documents récurrents relatifs à la vie de l'établissement (finances, ressources humaines, formation, recherche, etc.) qui rythment une année civile ou universitaire, plusieurs dossiers importants leur ont été présentés aux conseils de l'USMB : le dossier d'expertise pour la rénovation et l'extension de la bibliothèque universitaire de Jacob-Bellecombette, le plan pluriannuel d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les statuts de la fondation partenariale ou du collège doctoral, les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels, le schéma directeur du handicap, la charte du télétravail.

Le conseil des directrices et directeurs de composantes (CDC) a été réuni à quatre reprises en 2021, pour échanger sur le projet de contrat avec le MESRI, le projet « Excellence sous toutes ses formes » du PIA4, le volet investissement du Plan étudiants, les campagnes d'emplois, les mesures liées à la loi de programmation de la recherche, etc. **L'ensemble des directrices et directeurs des composantes de formation, des unités de recherche, des départements et des services communs a été invité** à ces réunions dans un objectif de partage le plus large possible.

Une situation financière saine

Une année budgétaire qui dégage un excédent

L'exercice comptable 2021 s'est terminé sur **de bons résultats**. L'USMB a dégagé une capacité d'autofinancement (CAF) de 5 944 427 € et un résultat excédentaire de 3 569 968 €. Le tableau 4.1 et présente l'évolution des grandes lignes constitutives de la section « fonctionnement » (compte de résultat) pour les années 2019 à 2021. Les résultats et la CAF ont bénéficié ces deux dernières années d'une **baisse des dépenses de fonctionnement courant liée à la crise Covid supérieure en valeur absolue aux surcoûts** liés au nettoyage, aux produits sanitaires, à l'aide aux étudiants, etc. Les frais de mission, déplacement, réception, transport et colloque en 2021 sont encore inférieurs de 1 400 k€ à ceux de l'exercice 2019.

L'exercice 2021 a également bénéficié d'un **soutien ponctuel à la trajectoire financière** de la part du MESRI et inclus dans la subvention pour charges de service public (SCSP) de 800 k€ dont une partie (500 k€) notifiée en toute fin d'année 2021 et d'une augmentation pérenne de 715 k€ versée en 2021, mais à affecter à l'exercice 2022. Enfin, une partie des fonds CVEC non utilisés (271 k€) viennent abonder le résultat et donc le fonds de roulement. Si l'on corrigeait le résultat 2021 **des effets conjoncturels de la crise sur les charges et des abondements non pérennes** (et exceptionnels) obtenus de la tutelle en fin d'année et des

mesures statutaires, on obtiendrait un montant de l'ordre d'1 M€, plus conforme aux résultats des exercices d'avant crise. À noter également que la masse salariale (charges de personnels), qui avait marqué une pause en 2020, repart à la hausse en 2021, en raison notamment de la mise en œuvre de mesures nationales consécutives à la loi pour la recherche (LPR), et compensées par des recettes de SCSP.

Tableau 4.1 – Grandes lignes du compte de résultat 2019 à 2021

	2019	2020	2021
Produits	117 795 024 €	118 134 665 €	124 146 179 €
dont SCSP	*91 298 461 €*	*92 893 326 €*	*95 824 245 €*
Charges	116 707 673 €	115 007 936 €	120 576 211 €
dont achats et services extérieurs	*12 970 411 €*	*11 898 862 €*	*12 493 641 €*
dont charges de personnel	*92 545 507 €*	*93 053 097 €*	*95 837 736 €*
Résultat	1 087 351 €	3 126 729 €	3 569 968 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	2 184 075 €	5 227 556 €	5 807 059 €

Il en va de même pour la capacité d'autofinancement (total des charges décaissables – total des produits encaissables), qui bénéficie également de cette situation atypique.

Ces excédents bénéficient à la situation patrimoniale de l'USMB qui consolide ainsi son fonds de roulement et sa trésorerie. Le tableau 4.2 présente les grandes lignes de la section investissement, alimentée par des ressources internes (la CAF) et des financements externes (subventions d'investissement), soit un total de 8 622 k€ pour 2021, permettant de couvrir les 5 038 k€ d'investissements (inférieurs à ceux de 2020). La différence vient abonder le fonds de roulement qui passe ainsi de 13,2 M€ à 16,8 M€.

Tableau 4.2 – La section investissement et son impact sur le fonds de roulement

	2019	2020	2021
Fonds de roulement N-1	9 868 966 €	11 057 992 €	13 168 064 €
CAF	2 184 075 €	5 227 556 €	5 807 059 €
Financements externes	2 940 237 €	3 522 542 €	2 814 973 €
Investissements	4 927 690 €	6 639 167 €	5 038 091 €
Variation du FR (impact de le section INV)	196 622 €	2 110 931 €	3 583 941 €
Variations du FR (non budgétaire)	992 404 €	-859 €	4 972 €
Fonds de roulement N	11 057 992 €	13 168 064 €	16 756 977 €

Le fonds de roulement représentait 54 jours de dépenses décaissables et la trésorerie 74 jours (voir tableau 4.3), au 31 décembre 2021, deux valeurs en augmentation et qui permettent **d'envisager pour l'avenir une politique d'investissements plus soutenue**. Le tableau 4.4 présente la composition du fonds de roulement et montre que sur 16,8 M€, 4 M€ sont destinés à couvrir des risques identifiés en fin d'exercice (ligne « provisions et dépréciations ») ou sont préemptés pour couvrir des dépenses futures (ligne CVEC et SCSP), 0,8 M€ vont sortir du fonds de roulement en 2022 pour abonder la fondation USMB qui a obtenu sa propre personnalité juridique et 11,95 M€ sont dits « disponibles », sachant que le seuil prudentiel est fixé à 15 jours, soit environ 4,7 M€, montant au-dessous duquel il ne faudrait pas descendre.

Tableau 4.3 – Le fonds de roulement et la trésorerie en jours de dépenses décaissables

	2019	2020	2021
Fonds de roulement (€)	11 057 992 €	13 168 064 €	16 756 977 €
Trésorerie (€)	18 157 861 €	16 714 406 €	23 063 275 €
1 jour de dépenses décaissables	305 180 €	299 427 €	311 231 €
Fonds de roulement en jours	36	44	54
Trésorerie en jours	59	56	74

Tableau 4.3 – La composition du fonds de roulement

	2019	2020	2021
CVEC et SCSP	660 342 €	1 073 706 €	1 149 073 €
Provisions et dépréciations	1 460 887 €	2 155 359 €	2 870 265 €
Fondation USMB	1 163 541 €	924 986 €	787 618 €
Réserve disponible	7 773 222 €	9 014 013 €	11 950 020 €

Le **solde budgétaire** 2021 (différence entre les recettes encaissées et les paiements réalisés) est très largement excédentaire cette année (5 850 k€). Il était déficitaire de 2 735 k€ en 2020. Le complément de dotation reçu en fin d'année de la part du MESRI (2 000 k€) explique en partie cette hausse.

Les **restes à payer** au 31 décembre 2021 restaient conséquents (1 444 k€), de nombreuses commandes d'investissement n'ayant pu être honorées en fin d'année alors que des travaux d'envergure avaient été engagés.

Le dialogue stratégique et de gestion : un nouvel espace de dialogue sur les moyens financiers

En 2020, le MESRI a institué un dialogue stratégique et de gestion annuel (DSG) avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ce dialogue se déroule au niveau des régions académiques. **Il concerne la stratégie des établissements, le financement de projets en liens avec cette stratégie et la trajectoire financière**. L'interlocuteur est le recteur de région académique délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

La réunion d'avril 2021 a été consacrée à la présentation des axes stratégiques de l'USMB et à la **proposition de six projets**, trois dans le domaine de la recherche et de l'innovation :

- Accompagner le retour du doctorat à l'USMB ;
- Optimiser les échanges avec le monde socio-économique par la création d'un centre de services expérimental ;
- Promouvoir la science ouverte ;

Ainsi que trois projets liés à la formation et à la gouvernance :

- Élaboration du schéma directeur du numérique de l'USMB ;
- Élaboration du schéma directeur de la vie et du bien-être étudiant de l'USMB ;
- Mise en place d'un système de comptage énergétique et des fluides sur les campus.

Cinq de ces six projets ont été sélectionnés pour un financement total de 493 k€ sur 712 k€ demandés. Le projet sur le comptage des fluides n'a pas été retenu, mais l'USMB a néanmoins décidé de l'engager sur fonds propres compte tenu des enjeux énergétiques et environnementaux. Tous ont été engagés sans attendre la notification officielle de l'été pour qu'ils puissent débuter au plus vite. Dans le cadre du DSG 2021, l'établissement a également obtenu des moyens au titre du **soutien à la trajectoire financière** (300 k€) et du **ré-équilibrage entre établissements** (100 k€). La présentation de ces projets au printemps et le temps de traitement et de notification qui s'en suit renvoient leur notification au mois de septembre. Les services de l'USMB s'étaient néanmoins préparés et avait anticipé les prises de contacts avec d'éventuels partenaires afin qu'ils puissent débuter au plus vite, ce qui a été fait dès septembre. Afin de pallier l'arrivée tardive de ces notifications, le MESRI a décidé que la première phase du DSG (automne) puisse être dédiée aux projets (c'est ce qui a été réalisé en 2021), et que la seconde phase, au printemps, soit consacrée à la discussion sur la trajectoire financière, les marges de manœuvre et les moyens.

Une année riche en matière de ressources humaines

Dans le domaine des ressources humaines, des choix réalisés par la gouvernance et les équipes administratives ont conduit à mener à leur terme quelques dossiers engagés parfois depuis longtemps, mais aussi à engager des actions nouvelles. Le déploiement de mesures

liées au contexte réglementaire national a également marqué cette année 2021.

Le schéma directeur du handicap

Les instances ont approuvé le 19 octobre 2021 le schéma directeur du handicap de l'établissement. La réflexion sur ce document qui **définit les grandes orientations et lignes de conduite** de l'établissement en la matière, avait été entamée en 2019 sur le seul volet des étudiantes et des étudiants. Un travail conjoint entre la Direction des ressources humaines et la Direction des études et de la vie étudiante a abouti à une version pour 2022-2023, remaniée, complétée et finalisée. Il donne de la visibilité aux actions déjà mises en œuvre par l'établissement sur cette thématique notamment au niveau de l'accompagnement des personnels. Un bilan annuel sera présenté devant les différentes instances courant 2022.

Le Plan pluriannuel d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'université Savoie Mont Blanc est mobilisée depuis plusieurs années en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au travers, par exemple, d'actions initiées par la mission égalité femmes-hommes. Pour **renforcer son engagement dans ce domaine** et conformément à la loi du 6 août 2019 de la transformation publique, l'USMB s'est dotée d'un « plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » pour la période 2021-2023 adopté par le conseil d'administration du 27 avril 2021. Il est structuré autour de cinq axes :

1. La gouvernance de la politique d'égalité professionnelle ;
2. L'évaluation, la prévention et le traitement des écarts de rémunération : créer les conditions d'un égal accès aux responsabilités professionnelles ;
3. L'amélioration des conditions pour un égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois ;
4. L'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle ;
5. La lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations.

La mise en œuvre des mesures de la loi de programmation de la recherche (LPR)

Différentes mesures de la LPR sont entrées en vigueur à la fin de l'année 2021 : la **revalorisation des contrats doctoraux**, la procédure de **repyramidage** des maîtres de conférences en professeurs des universités, la demande de deux **chaires de professeurs juniors** et le **régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs** (RIPEC). Certains dossiers ont été instruits au cours du dernier trimestre 2021 (chaires de professeurs junior, repyramidage) et se poursuivront en 2022. Le RIPEC, quant à lui, entrera en vigueur en 2022.

Les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels (LDG)

L'établissement s'est doté le 19 octobre 2021 de lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels de l'université. Elles déclinent au niveau local les lignes directrices de gestion ministérielles.

Le télétravail au service de la qualité de vie

La mise en œuvre du télétravail à l'USMB s'**inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail** qui ambitionne de permettre aux agents de mieux concilier vie personnelle et vie professionnelle tout en conservant les mêmes exigences de continuité et de qualité du service rendu. Il représente en outre, pour certaines situations spécifiques (agents en situation de handicap, période de grossesse, reprise d'activité après un traitement médical lourd), une modalité pratique de maintien dans l'emploi ou de reprise d'activité qui réduit les effets induits par les trajets domicile-travail. La première charte du télétravail de l'établissement

qui vise à organiser un télétravail choisi a été présentée le 14 septembre 2021 au comité technique. Grâce à l'aide de la direction de l'aide au pilotage et de l'amélioration continue, la campagne de demandes de télétravail a été dématérialisée et réalisée dans des délais très courts en juillet 2021 permettant ainsi aux personnels de connaitre en amont l'organisation de leur temps de travail à la rentrée.

Les suites données au baromètre social

En 2019, l'établissement s'est doté d'un « baromètre social », questionnaire relatif à la qualité de vie au travail élaboré à l'initiative du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'USMB. Une nouvelle enquête a été réalisée en 2021 et la réflexion qui a suivi, a conduit à l'organisation d'ateliers de travail ouverts à tous les personnels en juillet 2021, sur les thématiques suivantes :

- La perception de la clarté organisationnelle ;
- La perception de l'estime accordée aux métiers exercés ;
- La perception des difficultés rencontrées et des dysfonctionnements au travail.

Par ailleurs, l'USMB a obtenu un financement du Fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT) qui a permis l'organisation d'ateliers co-animés par la Direction de l'aide au pilotage et à l'amélioration continue de l'USMB et la société Nicomak. Ouverts à tous les personnels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs, ils ont permis de partager autour de pratiques et d'outils innovants sur les thèmes suivants :

- Sens et raison d'être ;
- Les rôles de chacun ;
- Lien et gouvernance ;
- Activité et pilotage ;
- Agilité et parties prenantes ;
- Confort au travail.

Pour renforcer son action dans le domaine de la qualité de vie au travail, l'établissement s'est doté le 28 septembre 2021 d'un chargé de mission santé bien-être. Par ailleurs, les personnels de la DAPAC ont été formés spécifiquement afin de pouvoir poursuivre la démarche au-delà de l'accompagnement réalisé avec la société Nicomak.

L'arbre de Noël de l'USMB

L'université a décidé en 2021 de reprendre à sa charge l'organisation de l'arbre de Noël pour en faire un évènement ouvert à l'ensemble des personnels. Malheureusement l'évolution de la crise sanitaire n'a pas permis de maintenir l'évènement en dehors de la distribution des cadeaux.

La formation des personnels

Le plan de développement des compétences des personnels est la réponse collective aux besoins exprimés les plus largement par les agents, en cohérence avec les orientations de la politique de formation de l'État et les projets de l'établissement. L'analyse de ces données a permis d'identifier trois thématiques sur lesquelles un effort particulier a été fait en 2021 :

- La transition numérique ;
- La fonction managériale ;
- L'analyse des données.

Le tableau 4.4 présente l'évolution du nombre d'agents formés et le nombre d'heures de formation suivies. Après une baisse conjoncturelle en 2020 les chiffres retrouvent un niveau similaire à celui de 2019 avec une augmentation du nombre et de la part des agents formés ainsi que du nombre d'heures suivies.

Tableau 4.4 – Nombre d'agents formés et heures de formation par agent

	2019	2020	2021
Nombre de personnels ayant suivi une formation	535	494	597
BIATSS	372	284	356
Enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants	163	210	241
Part des agents de l'USMB ayant suivi une formation	**40,5%**	**36,9%**	**43,1%**
Nombre d'heures de formation suivies	9438	5117	9640
BIATSS	8257	3900	7109
Enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants	1181	1217	2531
Nombre d'heures de formation par agent formé	**17,6**	**10,4**	**16,1**

La bicyclette et la sécurité des personnels

Une action de sensibilisation à la conduite du vélo sans risque a été menée en milieu d'année en collaboration avec l'agence Eco-mobilité et la Vélo station de Chambéry. Elle entrait dans le cadre de la politique de l'USMB visant à développer des formes de mobilité douce. Lors de cette journée, des ateliers pratiques de réparation, formation, tests de vélo ont été proposés.

Des projets pour le pilotage et la qualité

Un nouveau départ pour la comptabilité analytique

L'USMB s'est réinvestie en 2021 dans un travail sur sa comptabilité analytique, resté en sommeil pendant plusieurs années. Il s'inscrivait dans le cadre d'une demande du MESRI faite aux universités de participer au **projet de connaissance des coûts des activités (P2CA**). Les personnels de la DAPAC se sont organisés en mode projet afin de répondre à cette sollicitation et une remontée de données pour l'exercice 2020 a été faite en juin. Les résultats n'ont pas été communiqués en interne car la méthodologie devait encore être affinée avant de traiter l'exercice 2021. Dans cet esprit, un échange avec les experts P2CA du ministère a eu lieu en novembre.

L'analyse fonction pour mieux connaître les activités des personnels

Les personnels de la DAPAC ont également posé les fondements du projet « analyse fonctions ». **Un répertoire des 284 activités** de l'établissement a été établi à partir de 75 interviews réalisés auprès d'agents des différentes structures et validé par leur responsable. La collecte d'informations *via* l'outil de saisie des entretiens professionnels des personnels BIATSS a été éprouvée afin d'être opérationnelle en 2022. Les informations recueillies participeront à l'objectivation de la répartition des moyens entre les structures de l'établissement. Elles pourront ensuite alimenter divers projets de prévision comme le projet P2CA précédemment évoqué, la cartographie des risques, les campagnes d'emploi, etc.

L'amélioration continue … se poursuit

La cellule amélioration continue a travaillé cette année sur 23 projets, d'envergure plus ou moins importante. Plusieurs services ont bénéficié, et continuent pour certains de bénéficier, du **soutien de la cellule**, comme le service juridique ou le service budget pour de la rédaction de procédures, le SUIO-IP pour un projet de service, le centre d'enseignement du français langue étrangère Accents pour la labellisation Qualité FLE. D'autres structures sont accompagnées dans une **démarche processus** telles que la direction du patrimoine. Des démarches plus transversales continuent également à être menées, comme le suivi de la **démarche qualité au sein de l'alliance Unita**, la démarche d'**identification et de cotation des risques** au sein de l'USMB, ou une réflexion technique sur la mise en place d'un **référentiel documentaire** qualité pour l'ensemble de l'établissement, qui serait notamment un lieu de stockage de procédures. Le **suivi des organismes ayant été certifiés** se poursuit. Il s'agit du laboratoire LOCIE, qui a obtenu une certification ISO 9001 (2015) au printemps 2021, de Polytech qui maintient la même certification ISO depuis 2018 avec en 2021, l'extension de

son périmètre de certification aux formations en alternance, de l'IAE (certification Qualicert) qui bénéficie du renfort de la cellule amélioration continue pour ses audits internes et du Service formation continue qui a obtenu la certification Qualiopi.

Le numérique au service de la communauté

De nouveaux locaux au Bourget-du-Lac pour la Direction du numérique

La direction du numérique de l'USMB a investi de nouveaux locaux au Bourget-du-Lac (bâtiment 12A) et libéré le bâtiment Mont-Blanc, qui a été restitué à Chambéry-Grand-Lac-Économie. **Une nouvelle salle machine** a été mise en service et les personnels en ont profité pour **structurer le réseau, sécuriser l'architecture de stockage et augmenter sa capacité**.

Le lancement du Schéma directeur du numérique

2021 aura été l'année de lancement de projets structurants pour les SI de l'établissement, avec notamment le lancement du Schéma directeur du numérique (SDN), opération financée par le MESRI dans le cadre du Dialogue stratégique et de gestion. L'objectif est de **doter l'établissement d'un schéma directeur du numérique en phase avec sa stratégie**, d'améliorer son pilotage et l'efficience de ses processus, d'engager une réflexion sur la simplification des démarches administratives pour dégager du temps à ses personnels et de faire évoluer son système d'informations à l'aide d'une démarche globale et prospective.

Le déploiement de solutions pour l'enseignement en co-modal

La cellule SUNAV (Support usages numériques et audio-visuels) créée en septembre 2019, a été sollicitée pour réfléchir aux systèmes d'enseignement co-modal afin d'accompagner les composantes et leurs enseignantes et enseignants dans sa mise en place avec deux exigences : répondre à des besoins à court terme et proposer une solution aussi simple que possible sur le plan de l'ergonomie. C'est en lien avec le département Apprendre, qu'a pu être initié le **déploiement d'un ensemble de « *Speechi-class* »** (2 en 2021 et 19 autres prévues en 2022), qui s'est avéré très apprécié par la communauté universitaire.

Le déploiement de la plateforme d'apprentissage en ligne

2021 aura également été l'année du déploiement de la plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle) de l'établissement, comprenant à ce jour plus de **12 000 supports pédagogiques regroupés dans plus de 800 cohortes,** transférés depuis les différents *learning management system* (LMS) des composantes de l'université. Il est à noter que ces migrations, réalisées en condition opérationnelle par l'équipe en charge de la nouvelle plateforme, ont été permises grâce au développement de *plugins*, développement qui a également **préparé les futures connexions avec les Moodle des établissements partenaires du projet HYpe13 ou Unita**. Le système de visioconférences **« *BigBlueButton* »** (BBB) a été installé avec succès par la Direction des systèmes d'informations mutualisés (DSIM), permettant de partager des cours en format distanciel ou co-modal. D'autres services ont été développés, dont la possibilité de disposer d'un trombinoscope des étudiantes et des étudiants, de déposer des vidéos, soit directement sur le LMS, soit via le site *pod.grenet.fr* pour des fichiers de taille importante. Les développements programmés en 2022 concernent le transfert des bases de données du LANSAD, la réalisation de tutoriels d'accompagnement à l'usage du LMS et l'intégration de nouveaux services numériques d'aide à la pédagogie, comme la mise à disposition de tableaux de bord intégrant la notion d'assiduité ou des indicateurs liés aux *Learning Analytics*.

Le projet SERVET

L'université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et l'USMB ont été lauréates en 2021 de l'appel à projet « Services Numériques aux Étudiants » (SERVET) lancé par le MESRI. Inscrit dans le cadre des stratégies numériques des deux établissements, le projet a pour objectif de

développer de futurs services numériques pour les étudiantes et les étudiants des deux établissements. Les différentes études menées par l'UPPA et l'USMB auprès de la population estudiantine ont fait ressortir le besoin de disposer d'informations personnalisées issues de leur formation, leur département, leur composante, des services de l'université ou des associations étudiantes. Le projet a vocation à répondre à ces besoins.

La conduite du développement immobilier

Différents chantiers ont été réalisés pour transformer, réhabiliter ou aménager des locaux afin de répondre aux besoins d'évolution de l'activité de l'université. Le tableau 5.1 présente l'évolution des surfaces entre 2019 et 2021.

Tableau 5.1 - Évolution des surfaces immobilières

	2019	2020	2021
Surface SUB (m²)	106 567	108 006	107 956
Surface libérée (m²)	0	588	319
Surface nouvelle (m²)	0	2 027	269
Évolution de surface (m²)	0	1 439	-50
Surface gros œuvre (m²)	182	2 027	0
Surface Gros entretiens et renouvellement (réhabilitation, m²)	794	630	670

Le campus du Bourget-du-Lac

Ainsi, le projet de réhabilitation du bâtiment 12A (ex Maurienne) sur le campus du Bourget-du-Lac (670 m^2) a été livré et mis en service en juillet 2021 pour accueillir les antennes locales du Service de santé des étudiants et du personnel, du Service de formation continue et alternance ainsi que le Service prévention-sécurité et la Direction du numérique. Le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation ambitieuse lui permettant d'atteindre une performance énergétique équivalente à celle d'un bâtiment neuf, plus élevée que celle imposée par la réglementation en matière de rénovation. Cette opération permet de totalement libérer les bâtiments 19 et 20, soit 319 m^2 de surface, qui sortent ainsi définitivement du parc immobilier de l'université, ayant été cédés depuis 2019 à Chambéry Grand-Lac Économie. Sur le même campus, dès mars 2021, l'université a pu investir les espaces qui avaient été réservés dans le Pôle entrepreneuriat de Savoie Technolac (269 m^2) livré début 2021, pour accueillir PITON dans les locaux de l'Incubateur et engager l'aménagement d'un plateau libre au rez-de-chaussée du même bâtiment, dont les surfaces sont occupées depuis début 2022 par Pôle tourisme Montagne inventive et la Fondation USMB.

Le campus d'Annecy

Sur le campus d'Annecy, en attendant la réalisation du bâtiment d'accueil de site, des locaux ont été aménagés au 1er niveau de l'aile H de l'IUT d'Annecy pour accueillir les antennes locales du Service de santé des étudiants et du personnel dans des locaux à la fois plus adaptés à leurs activités et plus accessibles. Les espaces libérés par ces services dans le bâtiment de l'annexe de la Ferme du Bray ont été réaménagés pour regrouper les activités du Service de la vie étudiante et de campus, qui étaient jusqu'à présent réparties dans différents locaux sur le site.

Le campus de Jacob-Bellecombette

2021 a permis de terminer les travaux d'aménagements sur la partie haute du campus offrant des cheminements totalement accessibles pour les personnes à mobilité réduite afin d'accéder à tous les bâtiments inscrits sur le coteau, du bâtiment 4 au bâtiment 12. Les aménagements paysagers réalisés permettent aux usagers de disposer d'espaces extérieurs modernes et conviviaux.

Les projets financés par le plan de relance

Les projets ayant obtenu un financement au plan de relance et sur le programme Tigre ont tous été engagés ou totalement réalisés, conformément aux exigences de délais courts qui avait été fixés. Des opérations de désembouages de réseaux de chauffage ont été réalisées dans

le bâtiment Polytech à Annecy, le bâtiment 9 (IUT de Chambéry) sur le campus du Bourget-du-Lac et les bâtiments 23-24 sur le campus de Jacob-Bellecombette. Le réseau de distribution d'eau chaude du bâtiment 8 sur le campus du Bourget-du-Lac, ne répondant plus aux besoins en raison de sa longueur trop importante et de sa vétusté, a été remplacé par la pose de productions instantanées implantées au plus près des points de puisage, ce qui permettra à l'horizon 2023 de supprimer le réseau de distribution d'eau chaude et le préparateur d'eau chaude au gaz datant de 1991. Il s'agit d'une opération importante qui limite les risques de développement de germes et la consommation d'énergie.

Les opérations de rénovation de la toiture du bâtiment 23 de Jacob-Bellecombette et de reconstruction de la chaufferie principale du campus du Bourget-du-Lac par une chaufferie biomasse, ont été menées à bon rythme pour tenir les échéances imposées par le plan de relance. Ainsi les marchés de travaux de la rénovation de la toiture du bâtiment 23 ont été notifiés en décembre 2021 pour une réalisation à partir du mois de mai 2022. Les études de la chaufferie biomasse du campus du Bourget-du-Lac ont été réalisées pour que les marchés de travaux soient signés avant fin 2021. Le démarrage des travaux est programmé pour l'été 2022. Le budget de cette opération a par ailleurs fait l'objet d'un financement complémentaire de la part de l'ADEME et du département de la Savoie.

Les projets inscrits dans le CPER 14 et le PIP 2

Concernant les opérations du CPER 14, seule la construction à Annecy de la Maison de l'action publique et internationale (MAPI) doit encore être réalisée. Le département de la Haute-Savoie a acté par anticipation la réalisation simultanée de la construction de la MAPI, de son extension et de « la Ruche », projet de pôle d'innovation et d'entrepreneuriat. Les études de projet ont été totalement validées afin de pouvoir lancer la consultation des marchés de travaux pour l'ensemble dès le début de l'année 2022.

En parallèle, l'agglomération Grand Annecy a poursuivi son étude sur le Schéma directeur du campus universitaire (SACU) pour accompagner l'ensemble des projets à venir sur le campus et aménager un ensemble urbain en cohérence avec la mixité des activités universitaires et les habitations.

Dans le cadre des opérations inscrites sur le volet 2 du Programme Immobilier Prioritaire, le concours pour la construction de l'Accueil de site d'Annecy a été engagé en juillet 2021 et le jury a sélectionné les candidats autorisés à concourir en octobre, pour une remise des esquisses au début de l'année 2022.

Une mission de programmation pour la rénovation de l'IUT d'Annecy a également été lancée à la rentrée universitaire 2021 pour définir le programme de rénovation à mener dans les prochaines années sur l'ensemble des ailes qui composent le vaste bâtiment de l'IUT. Une première tranche de travaux à court terme est prévue pour régler les problèmes d'étanchéité sur une partie des toitures.

Les négociations en cours pour le CPER 15

Les négociations du prochain CPER 15 n'ayant pu aboutir en 2021, l'USMB a décidé d'anticiper certaines opérations en menant les études nécessaires à une réalisation rapide dès que les participations financières des partenaires seront validées. L'ensemble des études de programmation pour la rénovation de la Bibliothèque universitaire du campus de Jacob-Bellecombette a été finalisé et complété par un programme performanciel sur le premier semestre. Une consultation en marché global de performance a été lancée à la rentrée universitaire 2021. Les phases de négociation seront réalisées dans le courant de l'année 2022.

Les études de rénovation du bâtiment 12B sur le campus du Bourget-du-Lac (ex Combe de Savoie) prévu pour accueillir une plateforme « Santé bien-être » en lien avec le projet de

Centre d'évaluation et de prévention articulaire (CEPART), ont également été menées dès le début de l'année 2021 pour disposer de tous les éléments permettant la consultation des travaux au plus tôt.

Enfin, les études de pré-programmation du bâtiment CEDRA, à construire en lieu et place du bâtiment 21 sur le campus de Jacob-Bellecombette, ont été engagée en juillet 2021. Le bâtiment CEDRA accueillera des salles de cours modernes intégrant des outils de pédagogie innovante et des salles immersives, ainsi qu'un nouveau restaurant universitaire en remplacement du restaurant actuel.

La transition énergétique et éco-responsable

Concernant la transition énergétique et environnementale de nos campus, l'USMB a poursuivi les démarches engagées de façon volontaire ou résultant d'obligations réglementaires telles que :

- L'appui des initiatives du collectif labo1.5 pour la réalisation des bilans carbone (collecte des données de consommation des fluides) de six laboratoires de l'USMB : EDYTEM, LECA, CARRTEL, LAMA, LIBM, et LOCIE ;
- La mise en place d'un concours étudiant « Biodiversité et Transition Énergétique » financé par la CVEC. À l'issue du concours, deux projets ont été retenus : la création d'une micro-foret fruitière sur le campus du Bourget-du-Lac (projet réalisé à l'automne 2021) et l'installation d'un parc à vélo (projet en cours de développement) ;
- La participation à la Semaine étudiante du développement durable (SEDD 2021) du 29 mars au 2 avril) ;
- La réalisation d'études prospectives pour la mise en place d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur les bâtiments Maison de la mécatronique et Polytech à Annecy, pour compenser la consommation électrique du centre de calcul MUST ;
- La réalisation d'aménagements paysagers contribuant à créer des ilots refuges de biodiversité (plantation d'arbres fruitiers, arbustes à baies, graminées, plantes mellifères…) sur les campus du Bourget-du-Lac (autour du bâtiment 12A rénové) et de Jacob-Bellecombette.

Les participants au collectif « Agir Ensemble » regroupant l'université Savoie Mont Blanc, le CROUS Grenoble Alpes, l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes (ESAAA), Grand Annecy, Grand Chambéry, la MGEN et la Fondation USMB ont obtenu le renouvellement de la Labellisation « Campus durable en ville durable » en janvier 2021. Les actions en matière de mobilité, de sobriété, de végétalisation et de biodiversité ont ainsi été renouvelées et complétées par les différents partenaires.

D'un point de vue réglementaire, le nouveau décret tertiaire mis en place dans le cadre de la loi Élan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018 impose l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de plus de 1000 m². Il fixe une première échéance de 40 % de réduction des consommations en 2030. Dans ce contexte, l'université a procédé à la définition des valeurs de référence sur la plateforme numérique de l'ADEME OPERAT (Observatoire de la Performance énergétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire).

L'utilisation des locaux et les coûts

Le tableau 5.2 présente l'évolution des charges de fonctionnement de l'immobilier de l'USMB qui augmente d'année en année et s'élèvent à plus de 4,7 M€ en 2021. Le coût par m2 s'établit à 57,77 € en 2021, contre 52,22 € en 2020 et 49,33 en 2019 (voir tableau 5.3), soit une augmentation de plus de 17 % en deux ans.

Tableau 5.2 – Charges de fonctionnement par site

	2019	2020	2021
Charges générales de fonctionnement	**160 030 €**	**240 857 €**	**211 160 €**
Annecy	*31 601 €*	*63 358 €*	*55 250 €*
Bourget	*91 880 €*	*121 710 €*	*117 800 €*
Jacob	*34 595 €*	*51 576 €*	*35 760 €*
Chambéry	*1 954 €*	*4 213 €*	*2 350 €*
Fluides (électricité + gaz + eau + chauffage urbain)	**1 403 294 €**	**1 445 392 €**	**1 495 600 €**
Annecy	*548 207 €*	*553 608 €*	*593 440 €*
Bourget	*523 545 €*	*584 456 €*	*567 630 €*
Jacob	*281 454 €*	*252 830 €*	*277 890 €*
Chambéry	*50 088 €*	*54 498 €*	*56 640 €*
Entretien courant locaux et extérieurs	**1 640 435 €**	**1 725 718 €**	**1 823 100 €**
Annecy	*703 209 €*	*735 698 €*	*821 860 €*
Bourget	*513 419 €*	*536 726 €*	*577 880 €*
Jacob	*372 203 €*	*401 503 €*	*372 840 €*
Chambéry	*51 604 €*	*51 791 €*	*50 520 €*
Sureté des locaux - Accès	**55 955 €**	**92 338 €**	**140 930 €**
Annecy	*15 104 €*	*34 042 €*	*79 600 €*
Bourget	*27 323 €*	*36 939 €*	*45 980 €*
Jacob	*11 596 €*	*19 634 €*	*13 420 €*
Chambéry	*1 932 €*	*1 723 €*	*1 930 €*
Maintenance générale (hors gros entretien et renouvellement)	**378 756 €**	**479 090 €**	**708 480 €**
Annecy	*120 928 €*	*164 921 €*	*307 530 €*
Bourget	*180 747 €*	*171 645 €*	*208 030 €*
Jacob	*69 800 €*	*120 508 €*	*177 920 €*
Chambéry	*7 281 €*	*22 016 €*	*15 000 €*
Contrats de maintenance des équipements techniques	**325 105 €**	**390 143 €**	**331 480 €**
Annecy	*67 844 €*	*118 988 €*	*83 660 €*
Bourget	*148 441 €*	*170 574 €*	*162 290 €*
Jacob	*100 745 €*	*91 333 €*	*75 780 €*
Chambéry	*8 075 €*	*9 248 €*	*9 750 €*
Vérifications techniques réglementaires	**19 265 €**	**29 787 €**	**24 490 €**
Annecy	*7 175 €*	*9 365 €*	*9 480 €*
Bourget	*7 884 €*	*13 442 €*	*10 100 €*
Jacob	*3 651 €*	*4 511 €*	*4 350 €*
Chambéry	*555 €*	*2 469 €*	*560 €*
Coût total	**3 982 870 €**	**4 403 325 €**	**4 735 240 €**
Annecy	*1 494 068 €*	*1 679 980 €*	*1 950 820 €*
Bourget	*1 493 239 €*	*1 635 492 €*	*1 689 710 €*
Jacob	*874 044 €*	*941 895 €*	*957 960 €*
Chambéry	*121 489 €*	*145 958 €*	*136 750 €*

Tableau 5.3 – Surfaces utiles et coût de fonctionnement des locaux par m²

	2019	2020	2021
Surface utile (SU) totale	**79 305**	**82 888**	**81 966**
Annecy	*29 692*	*29 692*	*29 692*
Bourget	*30 499*	*34 082*	*33 160*
Jacob	*16 902*	*16 902*	*16 902*
Chambéry	*2 212*	*2 212*	*2 212*
Coût par m² de surface utile (SU)	**49,33 €**	**52,22 €**	**57,77 €**
Annecy	*50,32 €*	*56,58 €*	*65,70 €*
Bourget	*48,96 €*	*47,99 €*	*50,96 €*
Jacob	*51,71 €*	*55,73 €*	*56,68 €*
Chambéry	*54,92 €*	*66,00 €*	*61,80 €*

Le tableau 5.4 ci-dessous affiche une baisse sensible du taux d'occupation des locaux d'enseignement, liée naturellement à la crise sanitaire qui a impacté la totalité du semestre 2 de l'année 2019-2020 et toute année 2020-2021.

Tableau 5.4 – Utilisation des locaux

	2019	2020	2021
Amphithéâtres - Nombre de salles	31	32	32
Amphithéâtres - Surface utile en m²	5 302	5 437	5 552
Amphithéâtres - Durée d'utilisation (h)	27 536	20 503	21 562
Amphithéâtres - Taux d'occupation	**79,3%**	**57,2%**	**60,2%**
Salles banalisées - Nombre de salles	216	214	227
Salles banalisées - Surface utile en m²	11 971	11 497	12 103
Salles banalisées - Durée d'utilisation (h)	171 004	143 603	91 650
Salles banalisées - Taux d'occupation	**70,4%**	**59,9%**	**36,0%**
Total - Nombre de salles	247	246	259
Total - Surface utile en m²	17 273	16 934	17 655
Total - Durée d'utilisation (h)	198 540	164 106	113 212
Total - Taux d'occupation	**73,1%**	**59,0%**	**43,6%**